

Du projet de reconquête économique à l'idée de management : un bilan des études consacrées au Mouvement Desjardins

YVAN ROUSSEAU*

Partant d'une analyse de la production des milieux universitaires des années 1930 à nos jours, cet article retrace les grandes étapes de l'élaboration du discours savant sur le phénomène coopératif dans l'expérience historique de la société québécoise. Cette littérature est envisagée sous l'éclairage des réponses apportées à l'égard de deux grandes questions : la place des coopératives au sein d'une économie de marché dynamisée par l'entreprise capitaliste; leur spécificité par rapport aux autres formes d'organisation économique. À travers une recension critique des études consacrées au Mouvement Desjardins, l'article insiste sur les glissements de sens survenus dans le cadre des réflexions menées par les milieux intellectuels sur ces deux questions et, plus largement, autour des débats définissant la formule coopérative tantôt comme un mode de développement original, tantôt comme une réponse à la faiblesse économique des francophones.

Through an analysis of work published since 1930, the author traces the main stages of scholarly discourse on the co-operative movement in the history of Quebec society. The literature is viewed in light of its responses to two major questions: the place of co-operatives within a market economy run by capitalist enterprise and their specific character compared to other forms of economic organization. In a critical review of studies devoted to the Mouvement Desjardins, the article emphasizes shifts in meaning in the discussion of these two questions and, more generally, in the debates defining the co-operative formula sometimes as an original form of development, sometimes as a response to the economic weakness of francophones.

* Yvan Rousseau est professeur au Centre interuniversitaire d'études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cet article a été préparé dans le cadre des activités de l'équipe de recherche sur le Mouvement Desjardins du CIEQ. Les suggestions de Roger Levasseur ont contribué grandement à l'amélioration du texte. L'auteur tient à lui exprimer toute sa gratitude. Certaines dimensions de l'analyse menée ici sont empruntées de la thèse de doctorat de l'auteur : « L'enracinement et la transformation d'un mouvement social. La Fédération régionale des caisses populaires Desjardins du centre du Québec et ses établissements affiliés, 1909–1970 » (thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières, 1993).

AU CRÉPUSCULE DE SON premier centenaire d'existence, le Mouvement Desjardins figure parmi les plus importantes institutions financières au Québec. Depuis l'éclosion des premières caisses populaires au tournant du siècle, il a constamment retenu l'attention de ses contemporains. Peu d'institutions, pourrait-on dire, ont été aussi interpellées dans le cadre des grands enjeux économiques qui ont mobilisé l'opinion publique québécoise. Aujourd'hui encore, sur la lancée de ses initiatives outre frontières et sur le point peut-être de connaître de nouveaux chambardements internes, le Mouvement Desjardins continue de susciter un vif intérêt parmi les observateurs de l'actualité économique. Malgré cet intérêt, ce n'est que bien tardivement qu'il s'est imposé comme objet d'étude dans le domaine des sciences sociales. Nos connaissances de la structure de ce mouvement, de ses dynamismes internes, de ses bases sociales, de ses pratiques financières et des grandes transformations survenues à ces chapitres restent partielles et tiennent le plus souvent de lieux communs. Il apparaît pourtant comme une porte grande ouverte sur la connaissance de l'expérience historique du Québec contemporain du point de vue de son originalité, de sa cohésion interne et de ses foyers de tensions. L'étude des caisses Desjardins, comme celle de l'ensemble des coopératives québécoises d'ailleurs, a d'abord été l'apanage d'idéologues et de propagandistes soucieux de promouvoir leur implantation et, dans un plus large registre, de trouver des solutions aux problèmes d'organisation économique des francophones; les spécialistes de l'analyse sociale commencent à peine à s'y intéresser.

La littérature consacrée aux coopératives québécoises au XX^e siècle est pourtant abondante. Ainsi, dans la seule bibliographie dressée par l'historien Gaston Deschênes pour la période antérieure à l'année 1978, plus de 700 auteurs et 1 400 titres ont été répertoriés¹. À ce premier dénombrement, il faut ajouter environ 90 titres de périodiques édités par le mouvement coopératif et une trentaine de publications gouvernementales parues avec plus ou moins de régularité depuis le début du siècle. Dans cette abondante littérature, les travaux consacrés spécifiquement aux caisses populaires Desjardins regroupent quelque 180 titres d'articles de revue, de volumes, de thèses et mémoires universitaires et de publications de divers ordres. Cet inventaire, qui n'a rien d'exhaustif, ne tient évidemment pas compte de la production, plus dense et plus spécialisée, des 15 dernières années. Constatons-le d'entrée de jeu, les intellectuels québécois se sont vivement intéressés au phénomène de la coopération et ce, bien avant les années 1960.

L'ambition de ce texte n'est pas de faire état de l'ensemble de la littérature consacrée aux études coopératives. En admettant l'urgence de procéder à un bilan exhaustif, l'étendue de la matière considérée explique que je n'aie

1 Gaston Deschênes, *Le mouvement coopératif québécois. Guide bibliographique*, Montréal, Éditions du Jour—Revue du CIRIEC, 1980.

retenu que les éléments les plus significatifs parmi des centaines de titres². Cet article vise plutôt à retracer les grandes étapes de l'élaboration du discours savant sur le phénomène coopératif dans l'expérience historique québécoise et, d'autre part, à cerner les pratiques de recherche qui m'apparaissent les plus prometteuses du point de vue d'un renouvellement des connaissances dans ce domaine. Mon propos se situe à l'entrecroisement de l'histoire et de la sociologie; il n'est pas indifférent de le préciser étant donné la variété des éclairages disciplinaires sous lesquels sont menées les études coopératives. Je dois également indiquer que ma réflexion ne porte pas sur l'ensemble des manifestations du mouvement coopératif mais surtout sur les coopératives d'épargne et de crédit qui sont, elles, de portée plus restreinte. Au demeurant, ces études n'étant pas menées en vase clos, le lecteur comprendra qu'à maintes occasions il me soit nécessaire de rendre compte des débats et des réflexions sur l'ensemble du mouvement coopératif au Québec. De portée théorique généralement plus ambitieuse, cette littérature a marqué profondément la dynamique de la recherche sur les coopératives d'épargne et de crédit de même que les interprétations fondamentales auxquelles elle a donné lieu. Ces précisions s'imposent, car on pourrait croire autrement que des aspects importants de la littérature savante ont été négligés.

Le tournant des années 1970 apparaît d'emblée comme principale charnière dans l'évolution des études envisagées. Aussi, ai-je cru utile d'aborder distinctement les travaux réalisés avant et après l'année 1970. Cette distinction, que j'aurai l'occasion d'explicitier dans les prochaines pages, tient aux grands paradigmes qui ont historiquement prédominé dans le domaine des études coopératives.

Les interprétations des années 1930–1970

Le milieu de l'enseignement universitaire et les collèges d'agriculture jouent un rôle très important pendant la deuxième vague d'implantation des coopératives qui déferle sur le Québec à compter du milieu des années 1930. Non seulement les économistes, les agronomes et les professeurs rattachés aux jeunes départements de sciences sociales commencent-ils à prendre la mesure de l'essor des coopératives, mais ils les supportent activement en participant à la mise sur pied des programmes de formation destinés à leurs animateurs. Inquiétés par le rôle de subalterne dévolu aux francophones dans le nouvel environnement socioéconomique, ils voient

2 Ainsi, le bilan ne tient pas compte des travaux à caractère exploratoire ou à distribution limitée tels que les cahiers et les rapports de recherche de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), du Centre de gestion des coopératives de l'École des Hautes Études Commerciales et de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal. Une partie de cette production s'est d'ailleurs traduite sous forme d'articles de revue, lesquels seront considérés.

dans les progrès enregistrés par le mouvement coopératif une panacée aux problèmes d'organisation économique du Canada français. Toute la production de cette première grande période apparaît d'abord comme une incessante discussion entre le monde savant, les milieux nationalistes et les animateurs du mouvement coopératif. Partant du constat de l'infériorité économique des Canadiens français, elle renvoie, ouvertement ou de façon dissimulée, toujours à la même question fondamentale : dans quelle mesure la formule coopérative peut-elle constituer une réponse à la faiblesse économique des francophones? Les questions relatives au financement des entreprises sous contrôle canadien-français et, par ricochet, au rôle économique des caisses Desjardins se sont vite révélées une donnée névralgique dans le cadre de ces discussions.

Les économistes dominant largement le secteur des études coopératives pendant cette période. Leur intérêt s'est principalement manifesté à partir de deux foyers d'activité intellectuelle : l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC) et la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval³. L'*Actualité économique*, l'*Action Nationale* et les publications du Service extérieur d'éducation sociale de l'Université Laval ont été les principaux véhicules de leurs travaux et de leur pensée⁴.

L'École des HEC et la thèse de la « reconquête économique »

Dans le prolongement de la réflexion amorcée au tournant du siècle par Errol Bouchette⁵, reprise ensuite par l'École Sociale Populaire, l'*Action Française* avait promu l'idée d'une « reconquête économique » pendant les années 1920. Cette reconquête, soutenait-on, devait s'appuyer sur deux stratégies : la formation d'un capital autochtone et une réforme de l'éducation. Elle préconisait, en outre, une intervention accrue de l'État, un contrôle

3 Le rayonnement des intellectuels pendant cette période déborde largement ces deux seules institutions. Des écrits sur la coopération paraissent régulièrement dans les publications de l'École Sociale Populaire sous la direction des Jésuites, du Conseil Supérieur de la Coopération (*Revue Ensemble*) et à l'intérieur de la *Revue d'Oka*, pour en nommer quelques-unes. Nous nous en tenons ici à la seule production des milieux universitaires.

4 L'*Actualité économique* fut créée en 1925; elle sera l'organe officiel de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal à compter de ce moment. Quant à l'*Action Nationale*, elle fut fondée en 1933 sous l'égide de l'abbé Lionel Groulx. Elle succéda, pour ainsi dire, à l'*Action Française* qui avait cessé de paraître en 1928. Elle était directement rattachée à la Ligue d'Action Nationale. Bien que les deux revues aient des vocations différentes, rien ne distingue véritablement leurs pensées respectives jusqu'à la fin de la guerre, si ce n'est que la seconde est plus militante. La plupart des intellectuels qui ont écrit sur la coopération collaboraient aux deux revues pendant les années 1930-1944. Le Service extérieur d'éducation sociale de l'Université Laval, pour sa part, était rattaché à l'École des sciences sociales (devenue Faculté en 1943), alors dirigée par le Père Georges-Henri Lévesque.

5 Notamment dans les ouvrages suivants : « Emparons-nous de l'industrie », *Écrits du Canada français*, vol. 35, 1972 (paru initialement en 1901); *L'indépendance économique du Canada français*, 3^e édition, Montréal, Wilson et Lafleur, 1913 (première édition en 1906).

des investissements étrangers et l'harmonisation du développement de l'agriculture et de l'industrie. Elle était favorable à l'accroissement de la richesse matérielle des Canadiens français à condition qu'elle ne compromette pas leur attachement à la religion catholique. L'épargne canadienne-française était la pierre angulaire de cette stratégie de reconquête de l'économie. Partant de l'idée d'un détournement de l'épargne à la faveur de la grande industrie anglo-canadienne et américaine, on proposait sa canalisation au sein des établissements financiers canadiens-français. Le renforcement de ceux-ci, disait-on, allait favoriser un réinvestissement de l'épargne sous forme de capital vers l'industrie et le commerce canadiens-français. Les premiers travaux sur la coopération d'épargne et de crédit s'inscrivent dans ce climat d'effervescence nationaliste et se nourrissent à peu près tous de la thèse de l'infériorité économique des Canadiens français. À la façon d'un véritable paradigme, cette thèse orientera, pour ainsi dire, la majeure partie des études consacrées à la coopération avant les années 1960.

Ce sont les questions relatives à l'épargne qui vont d'abord préoccuper les chercheurs pendant les années 1930. Dans un texte paru en 1932, J.-A. Larivière s'intéresse à la question du contrôle de l'épargne⁶. Partant de données gouvernementales et d'estimations relatives à la localisation de l'épargne canadienne-française, il soutient l'hypothèse que cette dernière était détournée et administrée à la faveur de la formation du capital anglo-canadien et américain. Il procède ensuite à une recension des établissements canadiens-français et à l'étude de leur importance relative. Le capital, soutient l'auteur, naît « chez les petits épargnants, qui se partagent la plus grande partie de la richesse de la nation »⁷. L'épargne étant la « source de capital », et les Canadiens français formant la grande masse des petits épargnants, la reconquête de l'économie passe par l'éducation des « classes laborieuses » à la pratique de l'épargne et par le soutien des institutions financières canadiennes-françaises : « plus nos dépôts dans nos propres caisses seront nombreux, plus nos entreprises productives auront la chance de se développer », conclut-il⁸.

Dans le prolongement de la thèse précédente, A. Gravel s'intéressera lui aussi à l'épargne canadienne-française, à la différence toutefois que son étude sera davantage centrée sur les caisses populaires⁹. Réfutant l'argumentation voulant que l'« asservissement économique des Canadiens-français » soit attribuable à leur manque de capitaux, il soutient au contraire que le problème en est un « d'organisation de l'épargne ». Il propose que les

6 J.-A. Larivière, « L'épargne et les Canadiens-français », *Études économiques*, vol. 2, 1932, p. 7-69. Ce périodique parut de 1931 à 1937. On y publiait, entre autres, des thèses préparées par les candidats au diplôme des HEC.

7 *Ibid.*, p. 14.

8 *Ibid.*, p. 51.

9 A. Gravel, « Les Caisses populaires Desjardins dans Québec », *Études économiques*, vol. 7, 1937, p. 181-213.

caisses prennent en charge cette organisation en vue, d'une part, de financer les petites et moyennes entreprises et, d'autre part, d'offrir en collaboration avec l'État le crédit agricole nécessaire à la modernisation de l'agriculture.

Il faudra un certain temps avant que les chercheurs ne consacrent de nouvelles études aux coopératives d'épargne et de crédit. Du milieu des années 1930 à la fin de la guerre, on assiste pourtant à un essor sans précédent des coopératives au Québec : non seulement les caisses et les coopératives agricoles vont-elles littéralement quadriller le territoire québécois, mais de nouvelles expériences visent à les étendre aux secteurs de la consommation, de l'habitation, des assurances, de l'électricité, de la forêt et des pêches. Fascinés par les succès de cette formule d'organisation économique, les chercheurs vont l'investir d'une véritable mission nationale. Leur réflexion sur le phénomène coopératif s'élargit désormais à la notion de « mouvement coopératif »¹⁰. Par conséquent, la coopération d'épargne et de crédit sera le plus souvent appréhendée comme étant l'une des composantes de ce mouvement et non comme une entité en elle-même. Par ailleurs, la thèse de l'infériorité économique des Canadiens français reprend un second souffle suite à la parution de deux ouvrages sur la question. Le premier de ces ouvrages est signé par Victor Barbeau, un professeur de lettres versé dans les questions économiques¹¹. Il marque profondément les milieux nationalistes québécois et demeure une référence fondamentale pour comprendre la pensée coopérative des années 1930 à 1950. Barbeau trace le portrait d'une bourgeoisie canadienne-française faible, peu concentrée et réduite à quelques secteurs. Il insiste d'autre part sur la disparition ou l'absorption de plusieurs entreprises par les monopoles. Fait à signaler, ce livre sonne l'alarme. Trois ans plus tard, l'économiste François-Albert Angers renchérit avec un article épousant sensiblement la même thèse et faisant valoir notamment la sous-représentation des francophones parmi les possesseurs d'entreprises et leur propension à occuper les emplois subalternes¹².

Barbeau et Angers ont publié un nombre impressionnant de textes sur le thème de la coopération en plus d'être étroitement impliqués au sein du mouvement coopératif¹³. Un postulat fondamental oriente dans un même

10 La création du Conseil supérieur de la coopération (devenu Conseil de la coopération du Québec) en 1942, sous l'initiative du Père Lévesque, fut en quelque sorte l'expression politique de cette volonté d'unifier les coopératives des divers secteurs de l'économie et de favoriser la coordination de certaines de leurs activités.

11 Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936.

12 François-Albert Angers, « La position économique des Canadiens français dans Québec », *Actualité économique*, octobre 1939.

13 En marge de ses activités dans l'enseignement universitaire, Barbeau était un acteur important dans la diffusion des coopératives et un partisan convaincu de la formule. Il était le principal chef de file du mouvement en faveur de l'établissement de coopératives dans le secteur de la consommation. Il fonda d'ailleurs la coopérative de consommation la Familiale en 1937 qu'il présida pendant de

sens les travaux des deux universitaires. Il s'agit de la thèse suivant laquelle le développement économique est déterminé non par la production mais par la consommation. Partant de cette proposition, ils voient dans le poids démographique des consommateurs canadiens-français sur le marché, la condition objective d'une possibilité de reconquête du contrôle de leur économie. En 1940, Angers écrivait :

L'idée coopérative ne vise pas à autre chose, en effet, que d'organiser la distribution d'abord, puis la production ensuite, à partir du consommateur et *pour* le consommateur. Normalement, les organisations coopératives vont donc mettre l'économie au service de la consommation, c'est-à-dire, dans un pays où la vaste majorité des consommateurs est canadienne-française, au service des Canadiens français.¹⁴

Barbeau dit sensiblement la même chose en soutenant l'idée selon laquelle la coopération favorise le renforcement des consommateurs : « Elle leur apprend qu'ils représentent une puissance, qu'ils sont rois et maîtres de toute l'activité industrielle et commerciale ».¹⁵ La coopération, soutiendront constamment les deux professeurs, aurait cette capacité d'harmoniser les rapports entre les différentes classes du peuple canadien-français et favoriserait, d'autre part, l'éclosion d'une élite économique : conditions de la mise en place d'une « économie nationale »¹⁶. En somme, Angers et Barbeau conçoivent la coopération comme une forme particulière de rapports économiques et entretiennent l'espoir de la voir s'imposer, par la seule force du nombre que représentent les Canadiens français, comme forme dominante de l'économie¹⁷.

Du groupe des chercheurs rattachés aux HEC, Esdras Minville est sans

nombreuses années et fut, un peu plus tard, vice-président fondateur du Conseil supérieur de la coopération. Il animait des cercles d'étude et prononçait des conférences sur la consommation à travers le Québec. Angers était également au nombre des militants les plus dévoués à la cause des coopératives.

14 François-Albert Angers, « Nous sauver par la coopération », *Actualité économique*, vol. 15, n° 2, janvier 1940, p. 285-286 (les italiques sont de F.-A. Angers).

15 Victor Barbeau, « Le coopératisme. Une solution au problème économique et social de notre province », *Actualité économique*, vol. 16, n° 1, avril 1940, p. 15.

16 Barbeau insiste abondamment sur la nécessité d'une collaboration entre les différentes classes du peuple canadien-français dans « Le coopératisme », p. 20. Pour sa part, Angers écrivait en 1942 : « Nous allons devoir accepter une formule d'organisation économique qui permette à la masse populaire de reconquérir la maîtrise de sa vie économique et de créer ce milieu économique où les talents des nôtres pourront être mieux utilisés et servir, par là, à nous donner cette phalange d'hommes d'affaires qui construiront notre cité économique ». Voir François-Albert Angers, « L'idée coopérative fait son chemin », *Actualité économique*, vol. 18, n° 5, octobre 1942, p. 470.

17 Organisées en vertu de principes distincts, les coopératives, écrivait Angers, permettent « de bâtir des entreprises économiques s'inspirant de principes suffisamment différents de l'entreprise capitaliste pour y être en quelque sorte *parallèles* et pouvoir ainsi *échapper aux lois de la concurrence* » (nos italiques). Angers, « La position économique des Canadiens français », p. 274.

doute celui qui s'identifiera de plus près au courant favorable au corporatisme social¹⁸. Dans le cadre d'une stratégie de reconquête économique, Minville conçoit les coopératives comme des unités de production au même titre que les entreprises capitalistes. Sans souhaiter en faire la forme dominante d'organisation de la production, il privilégie leur multiplication dans différents secteurs : consommation, épargne, habitation, assurances. Pour lui, le coopératisme correspond à l'épanouissement du corporatisme en ce sens qu'il favorise, dit-il, l'appropriation et l'exploitation collectives des entreprises. Une bonne partie de son oeuvre pendant les années 1930–1940 est d'ailleurs consacrée à une tentative de synthèse entre les doctrines coopératiste et corporatiste, plus précisément à la recherche d'une « troisième voie » dans l'organisation de l'économie. Synthèse, soutient-il, particulièrement adaptée à la réalité économique des Canadiens français :

[L]es Canadiens français mal pourvus de capitaux, ne peuvent édifier des entreprises du type capitaliste assez nombreuses et assez fortes pour concourir avec celles que les populations environnantes établissent chez elles et chez nous; par conséquent, s'ils veulent ressaisir leur vie économique par la base, ils doivent recourir à la forme d'organisation qui leur convient le mieux : l'association de personnes, dont le type le plus puissant, le plus souple est la coopérative¹⁹.

De Minville, les analystes de l'historiographie ont surtout retenu l'originalité de sa pensée. Mais il a aussi dirigé des études de milieux qui témoignent de certains aspects intéressants de la réalité des coopératives de cette époque²⁰. L'intérêt de ces travaux tient aux efforts engagés par l'auteur afin de cerner l'organisation coopérative comme une manifestation particulière de la vie économique.

18 De 1938 à 1942 notamment, l'influence du corporatisme s'étend à plusieurs autres intellectuels aussi intéressés par la coopération. Signalons au passage les écrits suivants : Georges-Marie Bilodeau, *Le vrai remède. Étude de la crise actuelle*, Québec, Action catholique, 1937; Firmin Létourneau, « Les coopératives dans une économie corporative », dans Semaines sociales du Canada, *La coopération*, Montréal, École Sociale Populaire, 1937, p. 223–235; Gérard Filion, « La corporation en marche », *Action Nationale*, vol. 11, n° 6, juin 1938, p. 522–533; Joseph-Papin Archambault, « Corporation et coopératives », *L'Ordre nouveau*, vol. 2, n° 1, octobre 1939, p. 1–4; Père Georges-Henri Lévesque, « Corporatisme et coopératisme », *Action Nationale*, vol. 16, n° 2, octobre 1940, p. 92–95. Barbeau et Angers partagèrent eux-aussi, pour un temps, cette idée d'une réorganisation de l'économie à partir des corporations et des coopératives. Leur intérêt pour les premières s'estompa graduellement au profit des secondes.

19 Esdras Minville, « L'économie : progrès ou régression? », *Action Nationale*, vol 21, n° 1, janvier 1943, p. 27.

20 C'est le cas de l'ouvrage *Notre milieu. Aperçu général sur la province de Québec* (Montréal, Fides, « Études sur notre milieu », 1942) où l'on traite de la coopération en plusieurs endroits. C'est aussi le cas de *L'agriculture* (Montréal, Fides, « Études sur notre milieu », 1943), où un chapitre complet est consacré à la coopération en milieu rural et dans lequel les caisses populaires, les coopératives agricoles et les mutuelles sont abordées. Les autres chapitres traitent abondamment de coopération et contiennent plusieurs statistiques à caractère historique.

Une analyse plus fine de la pensée coopérative des chefs de file de l'école montréalaise de la période entre 1930 et 1950 permettrait sans doute d'établir des nuances importantes dans les points de vue exprimés par les uns et les autres sur des questions plus spécifiques. Pour ma part, j'insisterai non pas sur ce qui les éloigne mais plutôt sur ce qui les rapproche. D'abord, leurs perceptions des problèmes et des grandes transformations économiques de la société québécoise de l'époque se rejoignent sensiblement. La clé de leur analyse se trouve dans la correspondance qu'ils établissent entre la survivance des traits culturels de la collectivité francophone et son adaptation au nouvel environnement économique. Pour eux, « l'infériorité économique » des Canadiens français n'est pas un état, mais un processus inscrit dans la dynamique même du développement de l'économie capitaliste qu'ils associent au pouvoir anglo-saxon. Partant de ce constat, ils cherchent des solutions à l'extérieur de l'environnement proprement capitaliste tout en s'opposant à l'idée de collectiviser la propriété. Parce qu'ils formulent le problème des rapports entre capitalisme et coopératives en termes dichotomiques, parce qu'ils conçoivent ces dernières comme un moyen de préserver l'autonomie des petits propriétaires et parce qu'ils font le pari que les sociétaires vont former un marché fidèle, ces chercheurs caressent le projet d'une reconquête économique par l'intermédiaire de la coopération. Le réseau des caisses populaires sera le plus souvent défini comme un allié naturel dans le financement de la mise en place de cette économie coopérative. L'engouement des chefs de file de l'École des HEC pour la solution coopérative doit être resitué dans un contexte où la progression du mouvement coopératif atteint un rythme inégalé²¹. Aussi n'est-il pas étonnant que la dimension associative de la coopération tienne lieu de référence importante dans la littérature publiée par ces économistes. Dans le climat social particulièrement trouble des années 1930 à 1950, l'association coopérative est investie de prérogatives nationales, culturelles et morales et entretient des relations intimes avec l'idée de corporatisme social. À la différence des autres formes d'action collective, font valoir les tenants de la thèse de la reconquête, la coopération constituerait un rempart contre la lutte des classes, le socialisme et leurs diverses manifestations. Pour eux, l'association des propriétaires et des usagers permet de solutionner les conflits entre patrons et employés, entre distributeurs et consommateurs et favorise plus largement la synthèse des divers intérêts nationaux.

L'École des sciences sociales de l'Université Laval

L'École des sciences sociales de l'Université Laval est instituée en 1938 par le Père Georges-Henri Lévesque. Cinq ans plus tard, elle devient une faculté

21 Entre 1929 et 1949, le nombre de coopératives en activité au Québec passe d'environ 300 à quelque 2 400. Les caisses populaires figurent avantageusement parmi ce nombre avec 1 068 établissements en 1949. Deschênes, *Le mouvement coopératif québécois*, p. 7.

universitaire et prend le nom de Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Le Père Lévesque en assumera la direction jusqu'en 1955. Les professeurs rattachés à la jeune faculté, auxquels vont s'ajouter ceux de la Faculté de commerce, partagent le même enthousiasme pour la formule coopérative que leurs homologues des HEC. Leurs traits distinctifs se situent à un triple niveau : l'intégration de la formule des cours sur la coopération aux divers enseignements disciplinaires, leurs rapports étroits avec le Conseil supérieur de la coopération et, enfin, leur sensibilité aux mouvements coopératifs hors Québec.

Ici comme à Montréal, les années 1940 ont apporté plusieurs travaux dans le domaine des études coopératives. La plupart de ces contributions ont été réalisées par le Service extérieur d'éducation sociale, une extension de l'École des sciences sociales, en collaboration avec le Conseil supérieur de la coopération. Dans le cadre de l'enseignement dispensé conjointement par les deux organismes, une quinzaine de livrets ont été publiés sous la direction d'Eugène Bussière sur différentes thématiques de la coopération telles que la doctrine, l'histoire, la législation, l'éducation et la comptabilité. Ces fascicules à vocation utilitaire et pédagogique se distinguent par leur souci de situer les coopératives québécoises dans la mouvance canadienne et internationale. Au demeurant, la série comporte bien un certain nombre d'études originales, notamment les analyses comparatives signées par Albert Faucher que j'aborderai plus loin, mais sa facture d'ensemble souffre des mêmes travers que la plupart des travaux recensés jusqu'à maintenant : elle présente une vision idéalisée des coopératives où leur évolution apparaît comme une incessante progression et le ton du discours reste dithyrambique. Deux volumes sont consacrés aux caisses populaires dans cette série²². Le premier, de loin le plus intéressant, présente un synthèse des origines et de l'essor des coopératives d'épargne et de crédit en Europe, aux États-Unis, au Québec et dans les autres provinces canadiennes. D'allure plus pragmatique, le second volume donne une description de l'organisation et du fonctionnement des caisses populaires à laquelle s'ajoutent des considérations sur le rôle social de la caisse, les fonctions et les devoirs du gérant et la comptabilité. P.-E. Charron (un des premiers diplômés sortis de l'École des sciences sociales), R.-H. Tremblay et C. Vaillancourt, trois dirigeants de la Fédération provinciale des caisses populaires, ont collaboré à la rédaction de ce deuxième fascicule.

L'une des contributions de l'époque dont l'intérêt est demeuré actuel pour l'histoire économique des coopératives est celle d'Albert Faucher. Ce dernier entre en contact avec le Père Lévesque vers la fin des années 1930. L'intérêt que la Faculté des sciences sociales portait aux études sur la coopération

22 Eugène Bussière, dir., *Caisses populaires*, 2 fascicules, Québec, Université Laval, Service extérieur d'éducation sociale, 1949.

l'amène à s'intéresser aux questions coopératives et à collaborer aux travaux de l'équipe des cours du soir. Pendant les années 1940, il réalise plusieurs études sur la coopération au Québec et au Canada²³. Le mérite des travaux de Faucher tient, d'une part, à ce qu'ils élargissent la connaissance du phénomène aux nouvelles perspectives de recherche ouvertes par l'histoire économique et, d'autre part, à leur mise à profit de la méthode d'analyse comparative. Dans ses essais sur la coopération, il met l'accent sur les facteurs démographiques, géographiques et économiques pour expliquer la diffusion du phénomène en Amérique du Nord. La proximité avec les États-Unis et les relations de voisinage entre le Québec et les autres provinces sont au centre de ses analyses. Faucher s'est aussi intéressé à la vie d'Alphonse Desjardins, insistant sur l'importance de son travail intellectuel avant que ce dernier ne procède à la fondation de la première caisse populaire, et soulignant les caractéristiques et l'originalité de son projet²⁴. Les résultats de ces recherches exploratoires ont été rassemblés plus tard dans un volume qu'il a co-signé avec le sénateur Cyrille Vaillancourt, alors gérant de la Fédération des unions régionales des caisses populaires. En plus de regrouper des textes alors inédits d'Alphonse Desjardins, ce petit volume comporte une biographie du fondateur des caisses ainsi qu'une analyse des caractéristiques de son projet que les auteurs comparent aux initiatives européennes²⁵.

C'est également de l'Université Laval qu'est sortie la première véritable mise en forme de l'histoire des caisses en 1964. Chevauchant le genre biographique et l'histoire sociale, l'ouvrage de l'historien Yves Roby retrace la vie et l'oeuvre du fondateur Alphonse Desjardins jusqu'à son décès en 1920²⁶. Il a le mérite de mettre de côté les soucis apologétiques qui avaient caractérisé jusqu'alors la plupart des écrits des historiens consacrés à la vie du fondateur et à son oeuvre²⁷. Pour Roby, l'émergence des caisses et leur

23 Albert Faucher, *Introduction à l'étude de la coopération dans la province de Québec*, Toronto, University of Toronto, 1944, et *L'entreprise coopérative, sa genèse, son rôle économique*, Cahiers de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval, vol. 3, n° 7, 1944. Ajoutons trois études parues dans le cadre des publications du Service extérieur d'éducation sociale en 1947 : « La coopération agricole dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest », « La coopération agricole dans la Province de Québec » et « La coopération au Canada ». Ces trois derniers titres ont tous été réédités dans Albert Faucher, *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fides, 1970.

24 Albert Faucher, « Alphonse Desjardins, 1854–1920 » (cinq articles couvrant divers aspects de la vie et l'oeuvre d'Alphonse Desjardins), *Vie Française*, vol. 11, n°s 1–6, août-septembre 1947 à janvier-février 1948.

25 Cyrille Vaillancourt et Albert Faucher, *Alphonse Desjardins pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*, Lévis, Le Quotidien Ltée, 1950.

26 Yves Roby, *Alphonse Desjardins et les caisses populaires 1854–1920*, Montréal, Fides, 1964.

27 Signalons quelques exemples : Georges Boyles, *The Poor Man's Prayer: The Story of Credit Union Beginnings*, New York, Harper, 1951; André Vachon, *Alphonse Desjardins. Un modèle pour la jeunesse*, Charlesbourg, s.é., 1962; Jacques A. Lamarche, *Le Mouvement Desjardins*, Ottawa, « Bâtisseurs au XX^e siècle », vol. 1, 1962.

succès pendant cette phase initiale de leur développement s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : les bouleversements économiques du Québec au tournant du siècle (difficultés de l'agriculture, urbanisation, exode rural au profit des centres manufacturiers) et, d'autre part, la synthèse originale et particulièrement adaptée à son milieu que représente le modèle mis au point par Desjardins en s'inspirant des expériences coopératives européennes en matière d'épargne et de crédit. Il consacre par ailleurs de nombreuses pages à l'imposant travail d'organisation et de propagande réalisé par Desjardins et ses proches collaborateurs, aux stratégies déployées pour fonder de nouvelles caisses et met en lumière certains aspects de leur fonctionnement jusqu'en 1920. Il insiste abondamment sur l'allié qu'a constitué le clergé dans le projet de Desjardins et souligne enfin son rôle de premier plan dans la direction des opérations des caisses pendant les premières années de leur fonctionnement.

Cette étude historique a le mérite de se distinguer des précédentes par sa rigueur méthodologique; elle comporte cependant d'importantes faiblesses sur le plan conceptuel et laisse plusieurs questions sans réponse. Ainsi, la notion de « classes laborieuses », utilisée couramment par Alphonse Desjardins pour désigner les agents de la petite production et plus particulièrement les petits propriétaires, est-elle reprise telle quelle par l'auteur sans véritablement en interroger le sens²⁸. Faiblesses qui tiennent également à l'importance qu'il accorde à l'influence exercée par Alphonse Desjardins sur l'évolution des caisses pendant les deux premières décennies de leur existence²⁹. Le personnage du fondateur apparaîtra ainsi sous le jour de ses attributs personnels (son altruisme, sa détermination et sa clairvoyance sociale) sans être véritablement resitué dans le panorama des forces économiques, sociales et politiques de son époque. Roby sera conséquemment porté à insister abondamment sur les facteurs de cohésion d'un mouvement dirigé par son fondateur mais très peu sur les tensions et les enjeux qui le travaillent à l'interne. Cette première véritable synthèse de l'histoire des caisses populaires tenait lieu, jusqu'à tout récemment, de principale référence dans les travaux des historiens. Sur le plan de l'interprétation cependant, elle va dans le même sens que les explications traditionnelles qui attribuent l'émergence des coopératives à l'existence de conditions économiques difficiles et à la clairvoyance sociale des leaders.

L'intérêt des universitaires pour les études coopératives ne s'est pas

28 À maintes occasions dans le texte, Roby s'en tiendra au discours que tient Desjardins pour qualifier son projet, faisant valoir notamment qu'il s'agissait d'un « plan destiné à revaloriser les conditions de vie de nos classes laborieuses et à les tirer du marasme où elles se trouvent » (Roby, *Alphonse Desjardins*, p. 135).

29 Signalons, à titre d'illustration, un passage particulièrement évocateur à cet égard : « Le succès de l'oeuvre reposait entièrement sur les épaules d'un seul homme. Desjardins avait créé la Caisse populaire, l'avait implantée au Canada et en avait conservé la direction exclusive; il en réglait le fonctionnement à la façon d'un chef d'orchestre » (Roby, *Alphonse Desjardins*, p. 137).

confiné à la seule Faculté des sciences sociales, il s'est également manifesté dans d'autres facultés de l'Université Laval. Pendant les années 1940 et 1950 notamment, plusieurs dizaines de monographies de caisses populaires locales sont réalisées par des finissants au programme de baccalauréat en sciences commerciales³⁰. Si ces monographies sont symptomatiques de l'engouement de cette faculté universitaire pour la coopération, elles ont plutôt mal vieilli et leur intérêt, sur le plan de la connaissance historique, reste passablement limité. Je ne m'étendrai donc pas outre mesure sur leur contenu.

Évoluer dans un environnement capitaliste

Pendant l'après-guerre, les caisses deviennent un acteur non négligeable dans la configuration des marchés de l'épargne et du crédit au Québec. Dans le contexte du déploiement de la consommation de masse, elles sont tiraillées par d'importants débats relatifs à leurs politiques de crédit. L'idée de la nécessité pour les caisses de « rationaliser leur politique de prêt » avait été formulée dès les lendemains de la guerre dans une étude consacrée à la question par l'abbé Jean-Paul Lachance des HEC³¹. Partant d'une analyse statistique des prêts et des placements réalisés par les caisses entre 1936 et 1943, l'auteur concluait à l'inadéquation des pratiques financières des « grosses » caisses qui, disposant de fonds plus importants, tendaient à favoriser le placement au détriment du crédit. Au cours de la décennie 1950, les chercheurs seront mis à contribution dans le cadre des débats qui font rage au sein du Mouvement Desjardins autour de ces questions³². Ils interviendront toutefois dans une perspective beaucoup plus critique qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, invitant plus ou moins ouvertement ses dirigeants à s'ouvrir aux nouvelles réalités sociales et économiques. Parallèlement, leur perception des rapports entretenus par les coopératives avec l'environnement économique dominant change sensiblement. Ainsi, l'opposition introduite par les premiers chercheurs entre coopératives et entreprises capitalistes fait place à l'analyse de leurs similitudes. En outre, les critiques de la thèse nationaliste de la reconquête économique par la coopération feront valoir que les coopératives évoluent dans un contexte économique dynamisé par l'entreprise capitaliste et poseront le problème de leur adaptation.

Il faut dire que ces problèmes avaient déjà été formulés, quoique de façon plutôt implicite, sous la plume d'Albert Faucher, notamment dans un texte

30 Une liste non exhaustive de ces monographies, appelées thèses ou mémoires à l'époque, apparaît dans la bibliographie élaborée par Deschênes, *Le mouvement coopératif québécois*, p. 227-251.

31 Jean-Paul Lachance, « La politique de prêt des caisses populaires », *Actualité économique*, vol. 22, n° 2, juillet 1946, p. 278-300.

32 À ce sujet : R. Levasseur et Y. Rousseau, « Un tournant dans l'évolution des caisses Desjardins au Québec : la question du crédit à la consommation dans l'Après-guerre » *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 63, n° 1, hiver 1992, p. 25-54.

qu'il avait consacré à « l'entreprise coopérative » en 1944³³. Une dizaine d'années plus tard, l'économiste exprimera de façon non équivoque ses positions sur la thèse défendue par l'école nationaliste rattachée aux HEC. Dans ce texte, il procède en effet à une critique systématique des postulats de la thèse suivant laquelle une gestion nationaliste de l'épargne rendait possible la reconquête par les Canadiens français de l'économie³⁴. En insistant sur les facteurs d'intégration économique à l'échelle continentale et sur le principe même de la gestion de l'épargne désormais « conditionnée par tout le réseau capitaliste », il met en doute la réussite d'une telle entreprise. Il reproche aux tenants de cette thèse leur méconnaissance des mécanismes qui président au développement de l'économie du XX^e siècle.

Mais c'est un économiste formé à l'école keynésienne qui mènera la critique la plus incisive à l'égard du discours dominant sur les caisses Desjardins à compter des années 1950. André Raynauld publie en effet trois articles importants sur les pratiques financières des caisses populaires³⁵. L'originalité de ses analyses tient d'abord au fait qu'il insiste moins sur les différences entre les caisses et les autres institutions financières capitalistes que sur leurs similitudes en matière de pratiques financières. Le point de départ des études de Raynauld est celui de l'entreprise : « l'association [coopérative] est elle-même une entreprise » dans laquelle « l'entrepreneur est l'utilisateur ou le producteur des services [...], c'est donc finalement la nature de l'entrepreneur qui définit la coopérative. La définition est complète et suffisante. Tout le reste n'est qu'interprétation »³⁶. Dans son premier article, Raynauld tente d'évaluer la progression financière des caisses depuis 1940 et s'intéresse plus particulièrement à leurs gains sur les marchés de l'épargne et du crédit. Il démontre notamment l'existence de similitudes dans les politiques respectives des caisses et des banques en matière de gestion des actifs. Au début des années 1960, il propose une « réaffectation » des capitaux gérés par les caisses. Il suggère notamment l'abaissement de la part de l'épargne consacrée aux prêts hypothécaires et aux placements obligataires à la faveur du crédit à la consommation et à l'engagement de capitaux dans une société mixte (État/coopératives) consacrée au financement industriel. Partisan d'une libéralisation des politiques de crédit des caisses, Raynauld interviendra à quelques reprises en tant que conférencier à l'occasion des Congrès de caisses populaires³⁷. Son texte de 1966 est

33 Faucher, *L'entreprise coopérative*.

34 Paru dans *L'enseignement primaire*, avril 1956, et réédité en 1970 dans Faucher, *Histoire économique et unité canadienne*, p. 199–208.

35 André Raynauld, « Notes sur les caisses populaires », *Actualité économique*, vol. 32, n° 3, octobre-décembre 1956, p. 474–487; « Les caisses populaires devraient se réorienter », *Maclean*, vol. 1, n° 4, juillet 1961, p. 13, 62–65; une version mise à jour de cet article fera l'objet d'un chapitre dans *Institutions économiques canadiennes*, Montréal, Beauchemin, 1964.

36 André Raynauld, « Les coopératives à l'heure du XX^e siècle », *Cité libre*, n° 87, 1966, p. 6.

37 Notamment à l'occasion des congrès tenus en 1956 et en 1957 : André Raynauld, « Le rôle des

sans doute celui qui aura le plus de retentissement parmi les chercheurs intéressés par la coopération. Rédigé dans un style particulièrement tranchant, cet essai constitue une critique cinglante du discours tenu par les promoteurs de la coopération. Abordant successivement la nature, l'idéologie et la productivité des coopératives, Raynauld met en doute leur capacité de résoudre les problèmes économiques contemporains. L'intérêt de cet essai polémique tient à la rupture qu'il consomme entre les promoteurs de la conception associationniste des coopératives et les tenants de la vision entrepreneuriale. Jusqu'à cette date, les postulats du discours savant sur la coopération n'avaient jamais fait l'objet d'un véritable requestionnement. En concevant les caisses populaires sous l'éclairage de leurs similitudes avec les entreprises, Raynauld les invite à prendre le virage entrepreneurial dans un contexte où elles sont appelées à devenir un acteur de premier plan dans l'économie québécoise.

La fonction critique des milieux universitaires québécois dans l'après-guerre ne s'est pas exercée que de l'extérieur, mais elle s'est aussi faite sentir à l'intérieur même du Mouvement Desjardins. Aux prises avec des débats internes récurrents sur la mise à jour de ses orientations, la Fédération provinciale des caisses populaires fait appel, en 1958, aux services d'un anthropologue et d'un sociologue, Marc-Adélarde Tremblay et Gérald Fortin, et leur confie le mandat de réaliser une enquête sur les comportements économiques des familles salariées. Cette étude pénétrante des habitudes de consommation et des aspirations des salariés québécois s'échelonna sur une période d'environ six ans en mettant à profit de façon fort judicieuse les méthodologies empiriques de l'école américaine de sociologie. Plusieurs rapports et quelques articles de revues seront tirés de la recherche des deux universitaires avant que les résultats ne soient rassemblés dans un volume en 1964³⁸. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une étude consacrée aux caisses Desjardins à proprement parler, le mérite de l'enquête Tremblay-Fortin est de poser dans toute sa plénitude le problème de l'ajustement des caisses aux aspirations de leurs clientèles. L'étude menée par les deux universitaires révélait en outre la part croissante du marché du prêt personnel accaparée par les entreprises spécialisées dans le financement des biens de consommation, un marché dans lequel le Mouvement Desjardins, encore arrimé à sa politique « épargniste » et productiviste, hésitait toujours à s'engager. Il n'est pas exagéré de dire que les données et les observations de cette enquête ont joué un rôle capital dans la réactualisation du discours du Mouvement Desjardins au cours des années 1960.

caisses populaires Desjardins dans l'économie canadienne-française », *Compte rendu du cinquième congrès des caisses populaires importantes*, Sherbrooke, 7–9 mai 1956, et « Les facteurs déterminants de l'épargne », *Congrès international des caisses populaires Desjardins*, Lévis, 16–19 septembre 1957.

38 Marc-Adélarde Tremblay et Gérald Fortin, *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

L'évolution de la recherche depuis 1970

Au cours des dernières décennies, la recherche sur les coopératives au Québec a eu nettement tendance à se spécialiser et ses écoles de pensée se sont multipliées. Aux travaux menés par les économistes, les historiens et les sociologues se sont ajoutés ceux des politologues et des chercheurs associés aux sciences de la gestion et de l'administration. Cette pluralité disciplinaire a favorisé l'éclosion d'une littérature à la fois plus abondante et plus diversifiée qu'elle ne l'avait été au cours des années 1950 et 1960. Il n'est pas aisé d'entreprendre le bilan de cette production tant elle apparaît hétéroclite à l'examen des thématiques explorées. Sans compter que la recherche qui la sous-tend est demeurée faiblement intégrée jusqu'à ce jour. Sous la pression et les effets conjugués de la spécialisation disciplinaire, le domaine des études coopératives a d'abord eu tendance à se fragmenter à partir d'un double découpage. Le premier de ces découpages est relatif aux dimensions d'analyse. C'est ainsi que la législation, l'éducation, les relations de travail, les valeurs et principes, les idéologies et la gestion coopératives, par exemple, sont devenus autant d'aspects à partir desquels il était possible d'appréhender la réalité des coopératives. Le second découpage s'est réalisé en vertu des divers secteurs d'implantation des coopératives : agriculture, consommation, épargne et crédit, production.

Cette fragmentation du domaine des études coopératives a favorisé la prolifération d'études de cas, de monographies et d'essais à caractère plus ou moins théorique. Parallèlement, le thème de l'identité et de la spécificité de la formule coopérative, qui avait alimenté la réflexion des chercheurs des années 1940 à 1970, a continué d'occuper une place tout aussi névralgique. C'est donc dans le contexte d'une interprétation en renouvellement et de l'émergence de chantiers de recherche encore faiblement intégrés que s'est approfondie la réflexion des milieux universitaires des années récentes sur le Mouvement Desjardins. Le fil conducteur de leurs travaux est d'abord à rechercher du côté de leur questionnement sur la spécificité des coopératives. Quelle est la place des coopératives au sein d'une économie de marché dynamisée par l'entreprise capitaliste? Quelle est leur spécificité par rapport aux autres formes d'organisation économique? Ces deux grandes questions, que nous examinerons dans un premier temps, alimentent nombre d'études parues au cours des 25 dernières années. Nous aborderons ensuite les travaux consacrés au Mouvement Desjardins en les regroupant selon trois grandes perspectives : les interprétations macrosociales sur sa place et son rôle au sein de l'économie québécoise, l'étude de ses dimensions politiques, organisationnelles et financières et, enfin, les travaux à caractère historique.

La spécificité coopérative : deux traditions de recherche

Les chercheurs de l'après-guerre, nous l'avons vu, s'étaient départagés en deux groupes plus ou moins opposés selon qu'ils valorisaient l'association ou l'entreprise coopérative. La plupart des tentatives récentes de définition visent au fond à concilier ces deux dimensions de l'identité des coopéra-

tives. En même temps, leur effort a consisté à s'interroger sur le problème de la « dénaturation » des coopératives en contexte capitaliste³⁹. Les uns, plus près de l'économie politique, ont cherché à élucider leurs transformations sous l'éclairage de leurs rapports à l'environnement économique dominant. Les autres, empruntant la démarche sociologique, ont tenté d'expliquer leurs changements en jouant à la fois sur leurs dynamismes internes et leur rapport à l'économie. Ces deux traditions de recherche, il faut le signaler, ne sont pas nécessairement opposées. Elles s'interpellent l'une et l'autre tout en favorisant le renouvellement des approches de la coopération pendant les années 1970. Les milieux universitaires québécois ont été associés à ce renouvellement.

Dans la tradition de l'économie politique, la pensée théorique de l'économiste Claude Vienney est sans aucun doute celle qui a eu le plus de retentissement⁴⁰. Celui-ci va proposer une problématique originale de la formation, du fonctionnement et des transformations des sociétés coopératives. Dans le prolongement des propositions avancées par G. Fauquet⁴¹, il définit leur nature particulière comme étant la « combinaison d'un groupement de personnes et d'une entreprise réciproquement liés par un rapport d'activité et de sociétariat ». Fruit d'une juxtaposition des approches marxiste et fonctionnaliste, sa contribution théorique est principalement de deux ordres. En tant qu'entreprises, avance-t-il, la particularité des coopératives repose moins sur leur capacité de transformer l'économie ambiante que sur celle de s'y adapter. À ce titre, elles permettent aux agents, dont les conditions de production et d'intégration au marché sont perturbées par l'affirmation du capitalisme, de ré-associer leurs activités au nouveau cadre imposé par le mode de production désormais dominant. En tant qu'associations, les coopératives reconduisent des dimensions de la vie sociale de la communauté perturbée. Elles permettent aux associés d'établir des règles pour entretenir d'anciennes sociabilités et réaffirmer leur attachement à des références idéologiques ou politiques. Cette relation entre l'entreprise et l'association de personnes, entre le « rapport d'activité et le rapport de sociétariat », aurait donc un double effet contradictoire : elle assure le maintien de formes anciennes de sociabilités tout en favorisant l'intégration des

39 Le problème avait d'ailleurs déjà été soulevé par Franz Oppenheimer pendant les années 1910. Il soutenait que les coopératives ne pouvaient que se « dénaturer » en fonctionnant dans un environnement non coopératif. Franz Oppenheimer, *Économie pure et économie politique*, Paris, Giard et Brière, 1914.

40 Notamment les deux ouvrages suivants : Claude Vienney, *Les institutions coopératives comme agents de transformations économiques et sociales*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Centre de Recherches Coopératives, 1974–1975; *Socio-économie des organisations coopératives. Formation et transformations des institutions du secteur coopératif français*, Paris, Coopératives d'information et d'édition mutualiste, vol. I, 1982.

41 G. Fauquet, *Le secteur coopératif. Essai sur la place de l'Homme dans les Institutions coopératives et de celles-ci dans l'économie*, Paris, IFC, 5^e édition française, 1965 (édition originale en 1935).

formes économiques antérieures aux nouvelles. Dans la mouvance de ce processus, fait valoir Vienney, les membres des coopératives se « ré-identifient » comme des acteurs différents de ce qu'ils étaient antérieurement. Au Québec, comme ailleurs, les perspectives théoriques ouvertes par Vienney ont constitué une importante source de renouvellement de la recherche et ce, tant chez les sociologues que chez les économistes et les spécialistes de la gestion. Mais dans l'ensemble, c'est la perspective fonctionnaliste de son dispositif d'analyse qui a eu le plus de résonance. J'y reviendrai plus loin.

Alors que les théoriciens de l'économie politique cherchent à élucider les mécanismes d'intégration des coopératives à l'environnement dominant, les tenants de l'autre tradition de recherche insistent plutôt sur le caractère hybride du monde de la coopération et sur la complexité croissante du fonctionnement interne des sociétés coopératives. Le sociologue français Henri Desroche constitue l'une des figures marquantes parmi les chercheurs associés à ce courant. Ses travaux sur les doctrines, les idéologies et les pratiques coopératives en Europe et ailleurs dans le monde ont posé des jalons importants dans la reconnaissance de la diversité et des ambivalences des mouvements coopératifs⁴². Ils ont aussi favorisé l'abandon de la notion de secteur coopératif comme secteur économique intégral au profit de concepts plus englobants et plus fluides tels qu'« économie sociale », « tiers secteurs », « économie alternative » ou « économie participative »⁴³. Du point de vue qui nous intéresse ici, sa contribution la plus significative appartient au domaine de la sociologie de l'organisation coopérative. Dans la foulée des travaux menés par son collègue Albert Meister sur les associations, Desroche s'est en effet intéressé aux dynamismes internes du fonctionnement des coopératives. Meister, est-il besoin de le rappeler, faisait valoir le rôle croissant joué par les éléments de la technostucture dans le

42 Sur cet aspect, je signale quelques titres parmi une production abondante : *Planification et volontariat dans les développements coopératifs*, Paris, Mouton, 1963 (en coll.); *Coopération et développement. Mouvements coopératifs et stratégies du développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964; *Économie et sociologie coopératives*, Paris, CIEM, 1997 (en coll.).

43 Les sources d'inspiration et les ramifications de cette tradition de recherche sont fort diversifiées. Elle met en jeu plusieurs écoles de pensée aux visées parfois antagonistes. En France, elle s'est réactualisée à travers l'utilisation du concept d'économie sociale au tournant des années 1980. Ailleurs, l'on parlera, selon les approches, de secteur « non marchand », de « non profit organizations » ou de « tiers secteur » pour désigner ce secteur particulier de la socio-économie qui ne relève ni du secteur proprement capitaliste ni de la sphère d'intervention directe de l'État, et qui inclut aussi bien des coopératives que des mutuelles ou des associations. Pour un aperçu des discussions autour de ces questions, voir : Henri Desroche, *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, CIEM, 1983; Jacques Defourny et José L. Monzón Campos, dir., *Économie sociale/The Third Sector*, Bruxelles, CIRIEC-Université de Boeck, 1992. Sur les origines françaises de l'école de pensée : André Gueslin, *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*, Paris, Economica, 1987. Le concept d'économie sociale a été appliqué au cas québécois par Benoît Lévesque et Marie-Claire Malo, « L'économie sociale au Québec : une notion méconnue, une réalité économique importante » dans Defourny et Monzón Campos, dir., *Économie sociale*, p. 385–446.

développement des associations volontaires contemporaines et portait un jugement très sévère sur leur vitalité démocratique⁴⁴. Desroche a repris ces questionnements dans le cadre de ses travaux sur les coopératives. Il s'est intéressé au jeu des quatre grandes figures des coopératives contemporaines que sont les sociétaires, les élus, les employés et les cadres⁴⁵. Aux dires de Desroche, ce seraient ces derniers, membres de « l'élite directoriale », qui favoriseraient les changements au sein des coopératives afin d'accroître leur influence, ceci au nom de l'efficacité et de la rationalité. La centralisation des pouvoirs serait au coeur de ces changements. Elle contribuerait à « creuser le fossé entre les membres et la direction », à atténuer l'influence des élus et, par là, à accroître la difficulté des coopératives « à conserver la pleine vigueur de leur base démocratique »⁴⁶.

Les milieux universitaires québécois ont été étroitement associés au renouvellement des problématiques de recherche amorcé par Vienney et Desroche. Plusieurs organismes à vocation universitaire, voués à l'étude des coopératives, naissent vers la fin des années 1960⁴⁷. Ces organismes seront des foyers propices à la réflexion sur la spécificité des sociétés coopératives et à la réalisation d'études sur le Mouvement Desjardins. Le problème des « grosses coopératives », comme nous allons le voir à l'instant, s'impose avec de plus en plus de force à l'attention des chercheurs.

Le Mouvement Desjardins au sein de la socioéconomie québécoise : les interprétations macrosociales

Dans le contexte de la croissance accélérée du Mouvement Desjardins au cours des années 1970 et 1980, les discussions autour de sa place et de son rôle au sein de l'économie québécoise ont constitué un référentiel important. Pour l'essentiel, le discours savant sur cette question peut être ramené à trois grands points de vue.

44 Parmi les phénomènes relevés par Meister, mentionnons un affaiblissement du militantisme, un élargissement de la place occupée par les spécialistes et les permanents, la substitution d'une participation « instrumentale, fonctionnelle » à la participation « militante et spontanée », un affaiblissement de l'emprise des idéologies, une augmentation de la taille des organisations. Au terme de son analyse, Meister concluait à l'institutionnalisation des associations. Ces dernières n'étant plus opposées aux institutions, mais nécessaires à leur reproduction. Albert Meister, *La participation dans les associations*, Paris, Éditions Économie et Humanisme et Les Éditions ouvrières, 1974, p. 189–294.

45 Henri Desroche, *Le projet coopératif : son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenances*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 334–356.

46 *Ibid.*, p. 340.

47 Parmi ces organismes, mentionnons ceux qui furent établis les premiers et qui sont toujours en activité. Le Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives (CIRIEC) est fondé en 1967; la même année, paraît le premier numéro de sa revue, aujourd'hui appelée *Coopératives et développement*. En 1976, l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) est établi; il prenait la relève de la Chaire de coopération qui avait été créée en 1967. Le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec (GRIDEQ), pour sa part, naît en 1974; un volet de ses activités porte sur l'étude des coopératives. Enfin, le Centre de gestion des coopératives de l'École des HEC est fondé en 1975.

La première de ces perspectives s'inscrit en continuité avec l'ancienne tradition de recherche. Malgré certaines mises à jour par rapport aux conceptions antérieures, elle continue de présenter le Mouvement Desjardins du point de vue de son appartenance à un sous-système de l'économie de marché et insiste sur son autonomie par rapport aux firmes privées et publiques. Pour ces chercheurs, il existe des différences fondamentales entre la société coopérative et la firme capitaliste que ni les développements récents du Mouvement Desjardins ni ceux des coopératives agricoles n'ont remises en question. Dans un ouvrage paru en 1972, l'économiste Claude Pichette soutient que ces différences tiennent davantage à leurs structures respectives qu'à des considérations de doctrine ou de philosophie⁴⁸. Il utilise d'ailleurs les notions d'économie capitaliste et d'économie coopérative pour marquer la différenciation. La démarche préconisée par François-Albert Angers dans deux ouvrages consacrés à la question procède à l'inverse : elle insiste sur les principes philosophiques de la coopération⁴⁹. De ce point de vue, le « faire soi-même » serait « l'une des trois grandes formules fondamentales d'organisation économique »; les deux autres étant le recours à l'intermédiaire capitaliste et l'intervention de l'État. Cette interprétation est partagée par Gabrielle Lachance dans la thèse de doctorat qu'elle a déposée en 1984. Logé aux enseignes de la philosophie du développement et de l'approche sociologique, ce travail s'intéresse à la dynamique des caisses dans la médiation des rapports entre l'économie et la communauté⁵⁰. Son argumentation repose essentiellement sur l'examen des principes de fonctionnement et d'organisation des caisses locales et sur une quinzaine d'entrevues réalisées auprès de leurs dirigeants. La sociologue suggère l'idée d'une sensibilité plus grande des sociétés coopératives à l'égard des communautés locales et souligne leur potentialité comme mode authentique de développement. L'intérêt de cette thèse est de poser le problème fort pertinent de l'enracinement de la caisse populaire locale dans son milieu. Ses limites sont celles de ses sources : elle privilégie le discours que tient l'institution sur elle-même et suggère, en conséquence, une vision harmonieuse des transformations du Mouvement Desjardins au cours des trois dernières décennies.

Les tenants du second point de vue, plus critiques, font valoir l'idée d'une

48 Claude Pichette avec la collaboration de J.-C. Mailhot, *Analyse micro-économique et coopérative*, Sherbrooke, Librairie de la Cité universitaire, 1972, coll. « Les cahiers de la coopération ».

49 Il s'agit d'ailleurs de son oeuvre la plus complète sur cette question. Elle reste, à ce jour, une référence importante dans l'historiographie sur la coopération : François-Albert Angers, *La coopération. De la réalité à la théorie économique*, tome 1 : *Le monde vivant de la coopération*, Montréal, Fides, 1974 et tome 2 : *L'activité coopérative en théorie économique*, Montréal, Fides, 1976.

50 Gabrielle Lachance, « L'économie au service de la communauté? La coopération comme mode de développement » (thèse de doctorat, sociologie, Université Laval, 1984). Voir aussi ses deux textes parus dans *Coopératives et développement* : « Pour un meilleur développement — Le modèle coopératif », vol. 20, n° 2, 1988–1989, p. 13–20 et « La coopération comme système économique et mouvement social », vol. 22, n° 2 (1990–1991), p. 55–68.

altération de la base coopérative du Mouvement Desjardins. Leurs efforts d'interprétation puisent à plusieurs sources d'inspiration, allant des schémas marxistes aux analyses en termes d'économie sociale, sans oublier la nouvelle pensée nationaliste. Parmi ces auteurs, il faut d'abord relever les noms de Pierre Fournier et de Jorge Niosi. À l'examen de la taille de ses actifs, de ses méthodes de mise en marché, de sa logique d'accumulation et de son emprise sur l'activité économique, le premier était amené, en 1978, à définir le Mouvement Desjardins comme l'une des trois composantes de la bourgeoisie québécoise, aux côtés des sociétés d'État et de l'entreprise privée sous contrôle francophone⁵¹. Il réagissait aux thèses de Niosi qui, partant d'une analyse de la composition de ses structures décisionnelles, faisait valoir l'importance de la petite-bourgeoisie dans la définition de ses orientations⁵².

Le débat entre les deux protagonistes sur la relation Mouvement Desjardins — classes sociales a eu un impact important dans l'historiographie québécoise et ce, jusque dans le domaine des études coopératives. Je pense ici aux interprétations de Benoît Lévesque et de ses collaborateurs, au tournant des années 1980, sur l'éclosion des nouvelles formes d'organisations économiques⁵³. Dans la réflexion de Lévesque sur la nébuleuse coopérative, est introduite la notion de dualité : d'un côté, il existerait un secteur institué, bien établi, à fonctionnement tendanciellement capitaliste auquel Desjardins serait associé; d'un autre côté, il y aurait un secteur porteur de transformations sociales qui, lui, serait la manifestation d'un renouveau économique. Le premier, fait-il valoir, favoriserait le renforcement de la bourgeoisie québécoise alors que le second, au contraire, serait en rupture avec le mode de production capitaliste. Dans une perspective similaire, les textes de R. Carrier, de Claude Bariteau, de Marcel Rioux et de Gabriel Gagnon cherchent à établir des liens entre autogestion et coopération, assimilant le Mouvement Desjardins aux influences de la petite-bourgeoisie ou de la bourgeoisie québécoise⁵⁴. Le point de vue exprimé par

51 Deux textes sont importants sur cette question : Pierre Fournier, « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise » dans P. Fournier, dir., *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Éditions A. Saint-Martin, 1978, p. 137–181 et *Le patronat au Québec*, Montréal, HMH, 1978.

52 Jorge Niosi, « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », *Les Cahiers du Socialisme*, vol. 1, 1978.

53 Benoît Lévesque, dir., *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1979 et « Coopératives et socialisme au Québec », *Le développement des coopératives au Québec d'ici l'an 2000*, Revue du CIRIEC, vol. 13, nos 1–2, 1980–1981, p. 83–99; R. Jasmin, « La coopérative : un instrument possible de la voie socialiste », *Possibles*, vol. 2, n° 4, 1978.

54 R. Carrier, « Pour une autogestion et une autonomisation » dans Lévesque, dir., *Animation sociale*, p. 244–266; Claude Bariteau, « Coopération et autogestion au Québec », *Le développement des coopératives au Québec d'ici l'an 2000*, p. 101–113; Gabriel Gagnon et Marcel Rioux, *À propos d'autogestion et d'émancipation*, Québec, IQRC, 1988. Voir également « Faire l'autogestion. Réalités et défis », numéro thématique de *Possibles*, vol. 4, n° 3, printemps-été 1980.

Claude Beauchamp rejoint sensiblement les mêmes conclusions. Pour lui, une « nouvelle bourgeoisie technobureaucratique », postée à la direction du Mouvement Desjardins, aurait favorisé son « acculturation aux valeurs du capitalisme »⁵⁵. Dans l'expression la plus récente de la réflexion menée par ce courant de recherche, la thèse de la dualité entre coopératives « nouvelles » et « traditionnelles » est mise en veilleuse au profit d'une tentative de rapprochement entre la question nationale et l'idée de démocratisation économique. Ce rapprochement théorique s'effectue à travers la réactualisation de l'hypothèse de l'émergence d'une « autre économie », fondée cette fois-ci sur le projet d'un « partenariat » entre les coopératives, les mouvements associatif et communautaire, certaines entreprises privées ou mutualistes et les nouvelles formes d'intervention des organismes à caractère public⁵⁶.

Le troisième grand point de vue est au centre des interprétations proposées notamment par l'équipe de chercheurs rattachée aux HEC qui s'est intéressée aux problèmes de gestion, d'efficacité et de prise de décision au sein des coopératives. Le point de départ de ces travaux peut être ramené à l'hypothèse suivant laquelle ces dernières représentent, en vertu de leurs principes d'organisation, un type particulier d'entreprise et, partant, qu'elles commandent un mode de gestion distinct du *management* capitaliste⁵⁷. À travers la mise au point de modèles et de typologies plus ou moins élaborés, ils vont chercher à définir des principes de gestion et des stratégies de développement spécifiques aux coopératives. Les plus critiques, parmi les chercheurs associés à ce courant, font valoir qu'en l'absence de modèle de gestion adapté, le Mouvement Desjardins a dû recruter une bonne partie de ses gestionnaires parmi ses concurrents et que, ce faisant, il a « carrément

55 Claude Beauchamp, « La coopération au Québec : évolution du projet et de la pratique au XX^e siècle », *Le développement des coopératives au Québec d'ici l'an 2000*, p. 23–35 et « La coopération ambiguë », *Coopératives et développement*, vol. 22, n^o 2, 1990–1991, p. 45–54.

56 Ce point de vue est développé dans les travaux suivants : B. Lévesque, A. Joyal et O. Chouinard, dir., *L'autre économie, une économie alternative?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989; A. Joyal et H. Behrer, *L'entreprise alternative, mirages et réalités*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 1987; L. Favreau, dir., *Mouvement populaire et intervention communautaire (de 1960 à aujourd'hui) : continuités et ruptures*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1989; Lévesque et Malo, « L'économie sociale au Québec : une notion méconnue »; J.-M. Fontan, « La démocratie économique communautaire », *Possibles*, vol. 16, n^o 1, hiver 1992, p. 53–64.

57 La littérature en cette matière est abondante. Signalons au passage quelques titres parmi les plus significatifs : B. Nadeau, « Une approche stratégique à la gestion des coopératives », *Gestion, Revue internationale de gestion*, vol. 1, n^o 1, novembre 1976, p. 48–53; J.-G. Desforges, « Les coopératives dans une économie de marché : un défi à la gestion », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 49, n^{os} 3–4, juillet-décembre 1978; J.-G. Desforges, D. Lévesque et B. Tremblay, « Dynamique de la coopérative : association et entreprise », *Gestion, Revue internationale de gestion*, vol. 5, avril 1980, p. 39–48; B. Tremblay, « Gestion et prise de décision dans les coopératives » dans *Stratégie et organisation de l'entreprise coopérative*, Montréal, Éditions du Jour-CIEM, 1980; J.-G. Desforges, « Stratégie et structure des coopératives », dans *Stratégie et organisation de l'entreprise coopérative*, p. 33–58.

basculé du côté capitaliste »⁵⁸. Si la plupart de ces travaux se réclament de la pensée de Vienney, c'est surtout la perspective fonctionnaliste de son dispositif d'analyse qu'ils retiennent. Leur projet, on le voit bien, est d'harmoniser cette relation conflictuelle entre gestionnaires et militants des coopératives, entre la nécessité d'être concurrentiel et celle de préserver leur vitalité démocratique.

Tout en reconnaissant la double nature des coopératives, c'est-à-dire le fait d'être à la fois association et entreprise, les chercheurs des 25 dernières années butent donc sur une double difficulté : la nécessité pour les coopératives d'être concurrentielles sur un marché dynamisé par le capitalisme et, d'autre part, celle de préserver l'authenticité de leurs principes de fonctionnement. Malheureusement, la réflexion des chercheurs sur ces questions s'en est tenue le plus souvent à confronter la réalité des coopératives à des types idéaux, ou encore à reconstruire cette réalité en prenant pour principal matériau le discours qu'elles tiennent sur elle-mêmes. Laissons la critique pour examiner comment ces avenues d'interprétations ont été réappropriées par les analystes de la vie interne du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins analysé à travers ses structures, son fonctionnement et ses dimensions politiques

La recherche empirique sur le Mouvement Desjardins a eu nettement tendance à se spécialiser ces dernières années. Aux études synthèses se sont ajoutés les études de cas et les travaux sur des aspects déterminés du mouvement des caisses. Les perspectives de recherche ouvertes par ce découpage de l'objet d'étude sont pour le moins diversifiées. Avant de les présenter, je ferai deux commentaires. Au-delà de leur diversité, la plupart de ces travaux participent, à différents degrés et de diverses façons, d'une tentative d'élucidation — et souvent de conciliation — des rapports entre les activités entrepreneuriales des caisses et le caractère coopératif de leur organisation. On mesure ici le rayonnement des analyses de Vienney sur le problème de la spécificité des coopératives. Par ailleurs, cet ensemble de recherches s'appuie principalement sur deux types de matériaux : des entrevues menées auprès de dirigeants du mouvement et des sources de niveau secondaire (données gouvernementales, rapports et bilans annuels, congrès, colloques, mémoires). La dominante de ces études tient donc à ce qu'elles privilégient l'analyse des points de vue des décideurs du mouvement. Pour les besoins de l'exposé, je les regrouperai en regard de quatre ordres de questionnement : le pouvoir, les pratiques financières, la culture d'entreprise et les relations de travail.

Qui commande? Qui contrôle? L'actualité de ces questions ne s'est pas démentie depuis le tournant des années 1970. Elles ont été envisagées le

58 M. Belley, « La coopération de l'an 2000? », *Coopératives et développement*, vol. 22, n° 2, 1990-1991, p. 34-43.

plus souvent en rapport avec les thèmes de la vitalité démocratique, de la technocratisation et de la centralisation. Entre la critique du pouvoir technocratique et l'idée d'un détournement de la vocation originale du Mouvement Desjardins, il n'y a donc qu'un pas, que plusieurs observateurs n'hésiteront plus à franchir⁵⁹. Trois études ont voulu cerner la nouvelle réalité du pouvoir au sein de l'organisation des caisses : celle de Francine Bernard consacrée à l'analyse des rapports de concurrence entre les caisses et les banques et de leur impact sur le Mouvement Desjardins⁶⁰, celle de Michel Beauchamp sur les directeurs-gérants des caisses populaires affiliés à la Fédération régionale de Québec⁶¹ et l'essai d'Yves Bélanger sur le processus de centralisation des pouvoirs des trois dernières décennies⁶². Francine Bernard procède à l'examen des enjeux et des tensions internes auquel est confronté le Mouvement Desjardins avec l'approfondissement de la concurrence bancaire au cours des années 1960. En s'inspirant des perspectives d'analyse ouvertes par la sociologie des organisations, elle met en relief les tensions de plus en plus vives entre le caractère décentralisé de ses structures et l'introduction de mécanismes de gestion centralisés à compter des années 1960. De son côté, Michel Beauchamp souligne le rôle de premier plan assumé par les directeurs-gérants de niveau local dans le cadre d'enjeux relatifs aux activités du réseau des caisses au cours des années 1970. Il en déduit que ces derniers disposent d'atouts relativement importants dans la prise de décision au sein du mouvement des caisses et, qu'en conséquence, le pouvoir exercé par les entités fédérales est loin d'être absolu. Le texte d'Yves Bélanger insiste, quant à lui, sur les réorganisations internes successives auxquelles le Mouvement Desjardins a dû procéder en vue de s'adapter au rôle de pivot du réseau financier québécois qui lui a été progressivement dévolu au cours des 30 dernières années. De l'avis du politologue, l'État québécois aurait joué un rôle déterminant dans ce processus. Ses pressions auraient favorisé la centralisation des pouvoirs au profit de la Confédération et, dans une moindre mesure, des fédérations régionales.

Les pratiques financières des caisses avaient donné lieu à de vives controverses pendant la période antérieure. Les chercheurs des deux dernières

59 Claude Beauchamp *et al.*, *La coopération, formule de développement*, document de travail, 12^e Congrès du MCPD, Québec, décembre 1972; Claude Beauchamp dans *Les institutions coopératives d'épargne et de crédit dans le développement économique et social*, Actes de la Rencontre internationale de Montréal, octobre 1975, FQCPD, Lévis, 1976; J. Besner et L.-C. Bertrand, « Les Caisses Populaires », *Action Nationale*, vol. 62, février 1973; Y. Gauthier, « Les coopératives au Québec : un miroir pour notre collectivité », *Possibles*, vol. 1, n^o 2, 1977.

60 Francine Bernard, « Cooperative Structures and Crisis Management » (thèse de doctorat, sociologie, Harvard University, 1976).

61 Michel Beauchamp, « Organisations coopératives et pouvoir : les directeurs-gérants des caisses populaires Desjardins affiliées à l'Union régionale de Québec, leurs atouts et l'utilisation de ces atouts » (mémoire de maîtrise, sociologie, Université Laval, 1979).

62 Yves Bélanger, « Desjardins, la coopérative contre l'institution financière : les enjeux de la modernisation », *Coopératives et développement*, vol. 20, n^o 2, 1988-1989, p. 31-52.

décennies les ont analysées en regard de questionnements plus sensibles au problème de la concurrence avec les établissements bancaires et en épousant des perspectives généralement plus près des nouvelles sciences du management. Il faut dire que des recherches en ce sens avaient déjà été menées dans la seconde moitié des années 1960 par des économistes dans le cadre de travaux d'études universitaires⁶³. Pour des raisons que j'ignore, les économistes et les spécialistes de la gestion se sont montrés peu intéressés par l'étude des pratiques économiques des caisses au cours des années 1970. Il faut attendre l'année 1983 avant qu'un article, signé par Jean-Guy Desforges et Nicole Giroux, tente de prendre la mesure de leur importance et de leur rôle sur le marché financier québécois⁶⁴. Ce texte d'allure descriptive vient confirmer la progression des caisses auprès de la clientèle des particuliers et dans le financement des entreprises, des gouvernements et des autres corporations.

Plus récemment, les économistes et les spécialistes de la gestion se sont remis à l'étude du Mouvement Desjardins. Leurs préoccupations sont de plusieurs ordres : elles vont des analyses comparatives avec les grandes banques canadiennes en termes de rendement financier⁶⁵ à la fidélité des membres des caisses populaires devant la concurrence des années 1980 autour des taux d'intérêts offerts sur les dépôts⁶⁶, en passant par le potentiel des caisses Desjardins dans le développement régional de l'emploi⁶⁷. Ces textes, de parution toute récente, sont la manifestation d'un certain regain d'intérêt des économistes et des spécialistes de la gestion pour les caisses. Leur impact global, cependant, reste mitigé : l'essentiel de leurs démarches consistant le plus souvent à valider ou à invalider des modèles théoriques de portée bien limitée.

Les problèmes de la culture d'entreprise, de l'impact des innovations technologiques et des idéologies sont au coeur d'un troisième axe majeur de la recherche. C'est moins la cohésion des perspectives d'analyse de ces travaux que leur interrogation commune sur les rapports qu'entretiennent la

63 Par exemple : P. Mayer, « Composition du portefeuille des caisses populaires Desjardins » (mémoire de maîtrise, économie, Université de Montréal, 1965); M. Bauer, « The Caisse Populaire Movement in Quebec, 1932–1950 » (thèse de doctorat, économie, University of Chicago, 1967); N. Grant, « The Caisses Populaires Desjardins, with Special Reference to their Response to Monetary Policy » (mémoire de maîtrise, économie, Université McGill, 1970).

64 Jean-Guy Desforges et Nicole Giroux, « Rôle et situation des caisses d'épargne et de crédit dans le marché financier au Québec », *Coopératives et développement*, vol. 15, n° 2, 1982–1983, p. 119–151.

65 M. Bergeron, « Les raisons du succès financier de la formule coopérative dans le secteur bancaire : une interprétation financière », *Coopératives et développement*, vol. 23, n° 2, 1991–1992, p. 77–111; Michel Y. Bergeron et Denis Martel, « Analyse de l'effet réseau de diversification du risque au sein du Mouvement Desjardins », *Coopératives et développement*, vol. 24, n° 2, 1992–1993.

66 Raymond Théoret, « Une étude de la demande et de l'offre des dépôts des caisses populaires Desjardins du Québec, 1981–1989 », *Coopératives et développement*, vol. 24, n° 2, 1992–1993.

67 Anne Beaulieu et Diane Bellemare, « La coopération financière : un outil de développement endogène de l'emploi », *Coopératives et développement*, vol. 24, n° 2, 1992–1993.

culture et la technique qui m'amène à les considérer d'un seul bloc. Deux recherches se sont récemment frottées à ces problèmes. Il y a d'abord celle que Michel Beauchamp a consacrée à l'évolution des activités de communication au sein du Mouvement Desjardins⁶⁸. Partant d'une analyse des caisses scolaires, de campagnes de publicité et de l'offre d'un régime d'épargne-retraite, le sociologue décrit le long processus à travers lequel le Mouvement Desjardins passe de l'idée de propagande, à celle d'éducation de ses membres puis à la promotion de ses services. La thèse de Nicole Giroux, présentée en 1990, examine les modalités et l'efficacité de la prise de décision au sein du mouvement des caisses⁶⁹. En examinant le cas de l'introduction de la carte de crédit vers la fin des années 1970, elle met en valeur la multiplicité des facteurs qui interviennent dans le cadre des décisions arrêtées par l'organisation : opportunités technologiques, concurrence, culture d'entreprise. Dans la foulée de ces deux études, les rapports entre modernisation technologique, idéologies et culture d'entreprise ont alimenté les recherches de plusieurs autres chercheurs au cours des dernières années⁷⁰.

Enfin, un dernier pôle de recherche s'est constitué à travers les préoccupations de chercheurs intéressés par la problématique des relations de travail dans les caisses Desjardins. Je signale au passage les articles récemment parus sous les signatures de Benoît Lévesque, Michel Grant et Jean-Paul Gravel sur cette question⁷¹. Les études exploratoires menées par ces chercheurs de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Sherbrooke à partir d'entrevues ont mis en évidence le caractère tendu des relations de travail au sein des caisses et l'éclosion de conditions favorables à des relations de travail axées sur l'idée de « partenariat ». Ils insistent notamment sur l'effritement des anciens compromis entre les parties patronale et syndicale

68 Michel Beauchamp, « Communication, pouvoir et organisations coopératives : le cas du Mouvement Desjardins » (thèse de doctorat, sociologie, Université Laval, 1987). Cette thèse a été publiée : *La communication et les organisations coopératives : le cas du Mouvement Desjardins*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1989.

69 Nicole Giroux, « Le retournement stratégique : le cas de la carte Visa-Desjardins » (thèse de doctorat, administration, Université du Québec à Montréal, 1990).

70 En témoigne la parution de trois articles, tous publiés dans la revue *Coopératives et développement* : A. Lejeune, « Stratégie coopérative ou coopération stratégique : l'émergence technologique du réseau financier coopératif Desjardins », vol. 18, n° 2, 1986-1987, p. 79-91; G. Lévesque et G. Sheehy, « Culture d'entreprise et informatisation : le cas du Mouvement Desjardins au Québec », vol. 22, n° 1, 1990-1991, p. 95-121; G. Tremblay, M. Beauchamp et M. Saint-Laurent, « Développement technologique et transformations de l'idéologie coopérative chez Desjardins », vol. 23, n° 1, 1991-1992, p. 39-59.

71 Benoît Lévesque, « Coopération et syndicalisme. Le cas des relations du travail dans les caisses populaires Desjardins », *Relations industrielles*, vol. 46, n° 1, 1991, p. 13-44; Michel Grant, « Les relations de travail dans les caisses populaires : affrontement ou coopération? », *Coopératives et développement*, vol. 23, n° 2, 1991-1992, p. 7-30; Jean-Paul Gravel, « Syndicalisation et négociation dans les coopératives du Québec : une étude exploratoire », *Coopératives et développement*, vol. 23, n° 2, 1991-1992, p. 31-57.

et sur l'importance des enjeux qui devraient se nouer autour des relations de travail avec le décloisonnement des marchés financiers.

Les études récentes sur les coopératives s'articulent donc autour de problématiques généralement plus concises et plus près de leurs problèmes actuels. Au risque de devoir réduire la complexité des phénomènes envisagés, disons qu'elles cherchent, de diverses façons et selon différentes optiques, à élucider la question de l'adéquation entre la spécificité des entreprises coopératives — en termes de structure, de valeurs et de fonctionnement — et les problèmes de gestion, de croissance, de rentabilité et de relations de travail auxquels elles sont confrontées.

Les travaux sur la genèse du Mouvement Desjardins

Les deux dernières décennies ont apporté plusieurs travaux à caractère historique sur le Mouvement Desjardins et ses diverses constituantes. En termes quantitatifs, le gros contingent de ces études appartient au genre monographique. Il s'agit essentiellement de monographies de caisses populaires et de fédérations régionales réalisées dans le cadre d'anniversaires de fondation. Je n'insisterai pas ici sur cette tradition historique, sinon pour souligner qu'elle s'intéresse davantage aux faits et gestes des institutions et de leurs dirigeants qu'à la compréhension des phénomènes marquants de l'évolution du mouvement. Je pense ici aux biographies de dirigeants réalisées par Jacques Lamarche et aux synthèses qu'il a consacrées à l'histoire des caisses⁷². Je songe également aux ouvrages commandités par les composantes du mouvement des caisses et effectués le plus souvent par d'anciens dirigeants ou des universitaires manifestement sympathiques à leur objet d'étude⁷³. Cette production historiographique peut comporter des repères intéressants pour les chercheurs, mais leur intérêt scientifique ne va pas bien au-delà. L'histoire des caisses y est généralement représentée comme une succession harmonieuse d'événements et leur développement comme la résultante du dévouement de leurs dirigeants.

En marge de cette littérature laudative, on assiste, depuis le tournant des années 1990, à un renouvellement significatif de l'intérêt des chercheurs universitaires pour les études historiques sur le Mouvement Desjardins.

72 Notamment : J. Lamarche, *Cyrille Vaillancourt*, Montréal, Les éditions La Presse, 1979; *Émile Girardin*, Lévis, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, 1985; *La saga des caisses populaires*, Montréal, Les éditions La Presse, 1985.

73 Quelques exemples parmi des nombreux autres : A. Bernard, « Les caisses populaires ont 75 ans », *Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie*, vol. 53, janvier-mars 1976, p. 4-40; G. Rivard, *Recueil de souvenirs*, Trois-Rivières, Union régionale de Trois-Rivières des caisses populaires Desjardins, 1977; L. Bérubé et al., *Les caisses populaires Desjardins solidaires depuis 60 ans*, Montréal, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, 1984; M. Smereka, *Au-delà des divergences : histoire de la Caisse populaire de Paquetteville*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985; M. Labonté, *Les maillons de la chaîne : l'édification du Mouvement Desjardins en Estrie*, Sherbrooke, Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, 1988.

Il y a lieu tout d'abord de mentionner la réalisation de deux études sur le développement des caisses au sein de la région montréalaise, un terrain d'enquête passablement négligé malgré son importance démographique : celle de l'historien Paul-André Linteau, parue dernièrement sur l'expansion du réseau des caisses, et celle de Jean Poirier sur les pratiques de crédit d'une caisse. Le texte de Linteau s'attarde surtout aux rythmes de croissance des caisses et à la dynamique spatiale de leur diffusion entre 1940 et 1960⁷⁴. Il y dévoile l'existence d'une dynamique d'expansion originale par rapport à ce que d'autres études avaient auparavant observé dans le reste du Québec. Son analyse montre en effet la faiblesse de l'enracinement des caisses dans les milieux les moins urbanisés et les secteurs à forte concentration ouvrière avant la Seconde Guerre. Elle suggère l'hypothèse d'une synchronie entre la progression de l'urbanisation montréalaise et la fondation de caisses. En l'absence de données originales, l'analyse se fait prudente, se limitant à formuler des questions, au demeurant, fort pertinentes, dont celles de la faiblesse des coopératives dans un terroir relativement prospère, de leur ouverture aux besoins de la population ouvrière et de leur participation à l'expansion du tissu urbain par le truchement du prêt hypothécaire. Dans une perspective quelque peu similaire, Jean Poirier a examiné les pratiques de crédit de la Caisse Saint-Alphonse d'Youville, l'une des plus anciennes de l'agglomération montréalaise, entre 1940 et 1950⁷⁵. En mettant à profit les informations contenues dans les fiches individuelles d'emprunts, l'auteur s'intéresse principalement au profil social des emprunteurs et aux usages du crédit pendant cette période névralgique du développement des caisses. Cette étude souligne d'abord la faible part des prêts octroyés au monde ouvrier avant la Deuxième Guerre et laisse entrevoir, à l'inverse, la proximité des rapports qu'entretiennent les caisses à ce chapitre avec les agents de la petite propriété et des professions autonomes. Elle fait aussi ressortir, à travers l'engagement de la coopérative sur le marché hypothécaire, le rôle décisif assumé par les caisses locales dans la transformation du tissu urbain montréalais au cours des années d'après-guerre. On peut regretter toutefois que l'ampleur des moyens déployés n'ait pas amené l'historien à nous présenter un portrait plus précis sur ces questions.

Le livre d'Yves Roby, je l'ai déjà signalé, a tenu lieu de principale étude historique sur le mouvement des caisses Desjardins pendant plus de 25 ans. Au cours des années récentes, quatre chercheurs ont repris le chantier laissé en friche par Roby : les historiens Ronald Rudin et Pierre Poulin, mon collègue Roger Lévassieur et moi-même. Ces travaux marquent un tournant du point de vue de l'historiographie. C'est pourquoi je leur réserverai un

74 Paul-André Linteau, « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940–1960 », *Coopératives et développement*, vol. 24, n° 2, 1992–1993, p. 21–38.

75 Jean Poirier, « Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain : Saint-Alphonse d'Youville, 1940–1950 » (mémoire de maîtrise, histoire, Université du Québec à Montréal, 1991), p. 84–87.

traitement plus approfondi. Je les aborderai distinctement, par ordre de parution, tout en cherchant à dégager leurs parallélismes et leurs divergences.

La thèse proposée par Ronald Rudin

Après l'incursion qu'il avait faite dans le monde bancaire francophone et qui avait mené, en 1985, à la parution de *Banking en français*⁷⁶, Rudin est revenu cinq ans plus tard avec un ouvrage à thèse au titre évocateur qui en suggère à la fois le ton et l'orientation générale. *In Whose Interest?* introduit une rupture décisive dans l'historiographie, démystifiant des lieux communs particulièrement tenaces sur l'enracinement des caisses parmi les classes populaires⁷⁷. Cette interprétation s'articule principalement autour de deux thèses : celle, d'une part, de l'utilisation des caisses locales par un groupe de dirigeants et de membres influents au profit de ses intérêts et celle, d'autre part, de la contestation du pouvoir de cette élite locale par les agents d'une nouvelle classe moyenne favorable à la centralisation du Mouvement Desjardins.

Dans la première partie de son volume, Rudin relève le rôle clé assumé par la petite bourgeoisie « traditionnelle » dans la direction des caisses locales avant la Seconde Guerre. Aux dires de l'historien, l'émergence des caisses populaires serait attribuable non pas à une mobilisation des classes sociales les plus démunies de la société québécoise, contrairement à une conception véhiculée par l'histoire officielle, mais à l'action des agents d'une classe particulière de cette même société, « namely Quebec's traditional *petite bourgeoisie* of small businesses, clerics, and professional men ». Cette petite bourgeoisie aurait misé sur le caractère décentralisé et le rayonnement local des caisses pour reconduire les anciennes lignes d'autorité sociale du Québec et partant, pour rétablir sa propre influence devant le pouvoir économique grandissant du capital étranger. Pour parvenir à ses fins, elle devait cependant s'attirer l'appui des classes populaires. Les conclusions de Rudin tendent à attester l'échec du projet poursuivi par cette classe. Appuyé sur l'analyse de cinq caisses locales, dont trois implantées en milieu rural et deux en milieu urbain, son travail laisse en effet entrevoir que les membres et les dirigeants des coopératives se recrutaient parmi les strates les mieux nanties des localités, que les stratégies de recrutement pour développer les caisses décourageaient la participation des plus pauvres et, enfin, que les orientations préconisées par les dirigeants, devant les difficultés de faire fructifier l'épargne par de petits prêts, privilégiaient l'octroi de gros prêts à un nombre restreint de sociétaires.

76 Ronald Rudin, *Banking en français*, Toronto, University of Toronto Press, 1985 (paru en français aux Éditions du Boréal en 1988).

77 Ronald Rudin, *In Whose Interest? Quebec's Caisses Populaires, 1900–1945*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

À la veille de la Seconde Guerre, enchaîne-t-il dans la seconde partie du volume, le leadership de la petite bourgeoisie est ouvertement contesté de l'intérieur par les agents d'une nouvelle classe montante, issus des cadres de la grande organisation bureaucratique. Postés aux commandes de la nouvelle fédération provinciale et gagnés aux vertus de la centralisation, les nouveaux dirigeants auraient préconisé des politiques radicalement opposées aux positions des leaders traditionnels, réfractaires à tout mouvement en faveur d'une direction centralisée. Ces tensions, qu'il définit largement comme l'expression d'un conflit entre ancienne petite bourgeoisie et nouvelle classe moyenne, sont analysées sous l'angle de trois enjeux : la centralisation des pouvoirs, la confessionnalité des caisses et leurs relations avec l'État.

Ce livre est important. Il remet en question, non seulement les prémisses du discours fondateur sur le Mouvement Desjardins, mais aussi celui de la plupart des historiens qui s'y étaient jusqu'alors intéressés. Les interprétations proposées dans chacune des deux parties de son volume, je l'ai relevé ailleurs⁷⁸, ne vont toutefois pas sans problèmes. Je signale d'abord sa conception peu dynamique des rapports de classes dans l'analyse qu'il fait de la centralisation et de la contestation interne du leadership de la petite bourgeoisie. En effet, l'antagonisme que l'auteur tente de reconstruire entre les éléments de la petite bourgeoisie et les agents de la nouvelle classe moyenne ne repose en définitive que sur peu de choses, sont les conflits qui opposèrent les notaires Wilfrid Guérin et Eugène Poirier, à la direction de deux caisses montréalaises, et Cyrille Vaillancourt, dirigeant de la fédération provinciale. Il en résulte d'abord un portrait peu nuancé des personnages, de leurs alliances et de leurs positions. La logique empruntée par Rudin dans sa reconstruction historique tient, pour une large part, à l'équation réductrice qu'il effectue en associant, d'un côté, la petite bourgeoisie aux deux notaires montréalais et à la tradition, et de l'autre côté, les agents de la nouvelle classe moyenne au sénateur Vaillancourt et à la modernité. Il en résulte ensuite une vision linéaire de la centralisation où le poids politique des unions régionales et des grosses caisses au sein du mouvement est largement escamoté. Cette lecture de la réalité historique du Mouvement Desjardins entretient par ailleurs une certaine confusion entre la notion de « classes laborieuses », utilisée par les leaders du mouvement, et celle de « poor » dont l'auteur se sert pour désigner les couches sociales les plus démunies de la société. En effet, Desjardins et ses collaborateurs n'ont jamais réellement soutenu, sauf exceptions, qu'ils entendaient s'appuyer sur les éléments les plus pauvres des localités mais bien sur ceux de la petite bourgeoisie. Dans le discours des promoteurs de l'époque, « classes laborieuses » et « classes démunies » ne sont pas nécessairement synonymes. Lorsque Desjardins utilise le premier vocable pour nommer les

78 Voir mon compte rendu dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 3, hiver 1991, p. 450–452.

groupes qu'il entend favoriser à travers les caisses populaires, il ne fait pas allusion aux éléments les plus démunis de la société mais bien aux petits propriétaires et aux indépendants. Or, toute l'argumentation de Rudin part de cette confusion entre les deux notions.

Le travail de Pierre Poulin : à la jonction de l'histoire institutionnelle et de l'effort de synthèse

À travers deux ouvrages qui s'annoncent être les premiers d'une série consacrée à l'histoire du Mouvement Desjardins⁷⁹, Poulin a couvert la même période que son collègue de l'Université Concordia, soit celle de 1900 à 1944. Privilégiant une reconstitution historique axée sur les réseaux de personnages, d'organisations et d'institutions, et les mouvements d'idées, son travail retrace l'évolution des caisses à travers une périodisation en trois phases : 1900–1920, 1920–1933 et 1933–1944.

Son premier ouvrage, consacré entièrement à l'ère d'Alphonse Desjardins, est en quelque sorte une mise à jour de l'étude qu'Yves Roby avait réalisée sur la même période. Poulin se veut surtout attentif aux conditions d'émergence des caisses qu'il situe plus largement comme une réponse particulière « d'une société soumise à la pression de forces économiques et politiques qui menacent son organisation et ses structures traditionnelles ». Il insiste sur la configuration du réseau d'organisations et d'individus sur lequel s'est appuyé le fondateur des caisses pour mener à terme son projet de diffusion des caisses. La naissance et la progression du mouvement des caisses pendant cette période, fait-il valoir, seraient étroitement liées à d'autres mouvements sociaux naissants : en particulier l'action sociale catholique lancée par les évêques et le mouvement nationaliste animé par les Bourassa, Asselin, Montpetit et autres. Par ailleurs, Poulin a approfondi la question de la législation coopérative à laquelle Desjardins engagea plusieurs années d'efforts et le rayonnement de ses activités aux États-Unis. Par rapport à la démarche de Roby, l'intérêt du travail de Poulin réside donc dans l'effort qu'il emploie à resituer plus largement l'activité du fondateur et l'évolution des caisses populaires.

Rédigé sensiblement dans la même perspective analytique, le second volume couvre les quelques 25 années postérieures au décès d'Alphonse Desjardins. Il se subdivise en deux grandes parties. La première est dédiée aux années 1920 à 1933, soit les « années les plus périlleuses de toute l'histoire des caisses ». Poulin trace ici le portrait d'un mouvement engagé dans la cause du crédit agricole, dont la progression se fait au ralenti, mais qui procède, malgré plusieurs difficultés, à la mise en place des structures d'organisation « indispensables aux progrès futurs ». Dans la seconde partie, vouée aux années 1933 à 1944, l'historien nous offre un tableau pour le

79 Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, Tome I : *Desjardins et la naissance des caisses populaires 1900–1920*, Montréal, Québec/Amérique, 1990; Tome II : *La percée des caisses populaires, 1920–1944*, Montréal, Québec/Amérique, 1994.

moins contrastant avec la période précédente. Portées par une mobilisation plus large des forces sociales et par une vague de contestation du capitalisme, les caisses se multiplient et connaissent un développement impressionnant. Parallèlement, la Fédération provinciale devient « un véritable centre de coordination », achevant en quelque sorte les plans esquissés par Alphonse Desjardins « en vue de consolider le mouvement des caisses populaires ». Ce processus, évoque l'auteur dans le dernier chapitre, sera parfois difficile : il se soldera par le détachement d'un groupe de neuf caisses montréalaises des suites de dissensions qu'il analyse principalement sous l'éclairage des idéologies.

L'histoire institutionnelle appartient à l'une des plus anciennes traditions historiennes. Elle peut devenir particulièrement contraignante, lorsque pratiquée dans un cadre où celui-là même qui finance la recherche en est aussi l'objet. À ce chapitre, l'historien de la Société historique Alphonse-Desjardins s'en tire très bien. De façon générale, le contenu et le ton du récit dans les deux ouvrages restent sobres, se démarquant des approches contemplatives qui caractérisent souvent le genre. Les pages qu'il consacre aux relations entre les dirigeants des caisses, les mouvements d'idées d'avant la Seconde Guerre et l'Église comptent parmi les plus intéressantes. Cependant, ces alliances ne sont envisagées le plus souvent que sous l'éclairage de leurs seules affinités idéologiques et de ce qui semble être le point de convergence de leurs projets respectifs : la résolution de la « question sociale » et « nationale » posée par le déploiement du capitalisme de monopole et le libéralisme économique. En revanche, l'analyse de leurs intérêts économiques et politiques dans l'affaire se fait discrète, sinon de manière allusive. Enfin, cette étude est menée du point de vue du centre de l'organisation. Il en résulte un portrait d'ensemble qui accorde beaucoup de place aux dirigeants des organes les plus centralisés, leur attribue beaucoup de prise sur le cours des choses et, conséquemment, valorise les facteurs de cohésion du mouvement.

Une approche de sociologie historique

Dans ce bilan historiographique, notre propre contribution ne saurait être écartée. En 1988, je participais, avec le sociologue Roger Levasseur, à la mise en chantier d'un programme de recherche sur l'histoire sociale du mouvement des caisses. La région désignée communément sous le vocable de centre du Québec sert de terrain d'enquête à nos travaux. L'ambition de ceux-ci est de rendre compte de la dynamique d'ensemble du Mouvement Desjardins, le cadre régional constituant en quelque sorte un point de vue spécifique sur la totalité de l'organisation. Ces recherches ont donné lieu à plusieurs publications⁸⁰. Je ne traiterai pas ici de chacune de ces contribu-

80 Parmi les principales, nous avons publié conjointement trois articles de revue : « L'évolution des bases sociales du mouvement des caisses. Le sociétariat de la Fédération régionale du centre du

tions; j'insisterai plutôt sur le fil conducteur de leur approche et sur les grands processus de changement que cette approche permet d'élucider.

La démarche que nous empruntons dans ces travaux intègre le temps long à l'approche sociologique et privilégie l'analyse relationnelle. Elle suppose d'abord un effort de reconstruction à multiples niveaux à travers lequel chaque agent, ou groupe d'agents (par exemple, les sociétaires, les gérants de caisse, les élus et le personnel cadre des fédérations) est défini dans un espace de relations. Cette approche permet ensuite de faire apparaître les aspects, souvent obscurs, de la structure du mouvement, c'est-à-dire le système de relations qui s'élabore et se modifie dans le temps aux différents niveaux de son organisation. Elle permet, en quelque sorte, de restituer la cohérence et le sens que prennent les orientations et les pratiques du Mouvement Desjardins dans la durée.

À travers nos travaux, sont examinés la genèse du réseau des caisses locales, des instances régionales et de la Confédération, le développement de leur dispositif d'entrepris, leurs pratiques financières et, enfin, les liaisons du Mouvement Desjardins avec la société ambiante, notamment avec l'Église, l'État et le marché. Pendant l'ensemble de la période qui s'étend du début du siècle à la fin des années 1960, s'affirme puis décline le modèle fondateur, avant que n'émerge un nouveau modèle de développement. Cette transition de l'ancien modèle au nouveau, comme le montrent nos recherches, n'a rien de linéaire; elle se réalise à travers des avancées et des reculs, des continuités et des ruptures, selon une dialectique où se côtoient et s'affrontent la tradition et la modernité. Dans une perspective générale toutefois, la Seconde Guerre mondiale constitue *grosso modo* le point de rupture entre l'ancien et le nouveau modèle. À compter de cette charnière en effet, plusieurs phénomènes vont placer le Mouvement Desjardins devant la nécessité de redéfinir ses pratiques, ses façons de faire et ses manières d'être : la croissance rapide mais inégale de son volume d'affaires, l'accroissement et la diversification du sociétariat, la polarisation de la croissance dans les milieux urbains, l'essor du crédit à la consommation puis l'éveil au crédit industriel et commercial, l'élargissement de la concurrence. Autant de phénomènes, autant d'enjeux autour desquels le Mouvement Desjardins vit d'importantes tensions internes et externes.

Québec (1909–1965) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 3, hiver 1992, p. 343–374; « Un tournant dans l'évolution des caisses Desjardins au Québec : la question du crédit à la consommation dans l'Après-guerre », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 63, n° 1, hiver 1992, p. 25–54; « Le pouvoir des régions dans le mouvement des caisses Desjardins : l'exemple de la Fédération régionale du centre du Québec (1920–1970) », *Recherches sociographiques*, vol. 35, n° 2, 1994, p. 179–216. Nous avons aussi une contribution commune dans un ouvrage collectif : « Le redéploiement des bases territoriales du mouvement Desjardins dans l'après-guerre », *Espace et culture/Space and Culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 379–391. Nous avons enfin publié un volume : *Du comptoir au réseau financier. L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909–1970*, Montréal, Boréal, 1995.

Le portrait général qui se dégage de ces travaux est celui d'un mouvement polycentrique, marqué par de profondes disparités de développement et travaillé par de multiples tensions : entre l'autonomie et la centralisation, le groupement de membres et le dispositif d'entreprise, la ville et la campagne, entre classes sociales, entre régions. L'intérêt de ces recherches, je crois, est triple. D'abord, elles accordent un rôle de premier plan à l'action et aux pressions issues de la base du mouvement dans l'analyse des grands changements. Elles présentent ensuite, à travers un dépouillement à grande échelle des fonds d'archives, une analyse approfondie de la dynamique sociale du Mouvement Desjardins : bases sociales du sociétariat et de la direction, formation du dispositif d'entreprise (professionnalisation de la gérance locale, filières de recrutement du personnel, montée des spécialistes). Enfin, elles insistent sur la dimension sociale des pratiques financières du mouvement. Dans cette perspective d'analyse, les pratiques financières — par exemple, l'épargne, le crédit et le placement — sont abordées à la lumière des stratégies des agents et des paliers d'organisation du mouvement.

Les années 1990 semblent donc une décennie propice au renouvellement de l'historiographie sur le Mouvement Desjardins comme en témoigne ce bilan des contributions les plus récentes. Ces études sont d'un intérêt majeur pour la compréhension, non seulement du Mouvement Desjardins contemporain, mais aussi de l'expérience historique de la société québécoise au XX^e siècle.

En guise de conclusion

Les intellectuels québécois, comme nous avons été à même de la constater, se sont vivement intéressés au phénomène de la coopération et ce, bien avant les années 1960. Le fait est qu'ils s'y sont consacrés dans des perspectives souvent très proches des préoccupations des promoteurs de la formule, léguant aux chercheurs des générations suivantes une littérature généralement peu critique, sinon carrément apologétique. Dans le domaine des études coopératives, la distance critique entre militants et chercheurs est demeurée pour le moins ténue. Dans la majeure partie de cette production, il existe en effet une sorte de mimétisme entre le discours que tiennent volontiers les coopératives sur leurs origines, leur identité et leur fonctionnement, et d'autre part, celui que la recherche peut entretenir sur les mêmes objets. À quelques exceptions près, le constat me semble particulièrement approprié en ce qui concerne le discours savant sur le Mouvement Desjardins. Il n'entre pas dans mon propos d'expliquer ce phénomène. Qu'il suffise de mentionner que nombre de chercheurs voués aux études coopératives figuraient parmi les animateurs de la formule.

Cette première remarque en appelle une seconde. La réflexion savante sur le phénomène coopératif a donné lieu à des interprétations généreuses, mais les études concrètes pour les appuyer font souvent défaut. Encore plus rares sont les travaux à caractère historique. En fait, il aura fallu attendre l'année

1964 avant que l'historien Yves Roby, faisant office de pionnier, ne présente la première étude approfondie sur les caisses Desjardins. Cette première synthèse historique tiendra lieu de référence principale dans l'historiographie sur le Mouvement Desjardins pendant plus de 25 ans. Dans l'intervalle, les sociologues, les économistes et les spécialistes des sciences administratives vont s'adonner avec de plus en plus d'assiduité aux études coopératives, laissant derrière eux une production abondante, variée, mais combien hétéroclite.

Enfin, la plupart des auteurs qui se sont penchés sur Desjardins l'ont analysé à partir du « haut », laissant ainsi le lecteur avec l'image d'une organisation dynamisée par son centre. À quelques exceptions près, il n'existe pas encore d'études approfondies sur les caisses locales. Encore plus mince est notre connaissance des structures régionales de l'organisation. Cette carence de l'historiographie m'apparaît d'autant plus étonnante que la plupart des analystes du Mouvement Desjardins s'entendent pour souligner son caractère décentralisé et faire valoir la complexité de sa vie interne.

On le voit donc clairement, nous sommes encore bien loin de la synthèse malgré la parution récente de travaux prometteurs dans cette voie. C'est dire les défis qui attendent la recherche fondamentale dans le domaine des coopératives. S'il presse d'entreprendre des études sur le terrain, nous devons néanmoins réaliser que la recherche ne se limite pas à la juxtaposition d'un ensemble de démarches empiriques. Il y a constamment, d'une part, cette nécessité d'élaborer des cadres d'analyse opératoires pour assurer la pertinence et la profondeur des études empiriques. Il faut, d'autre part, mener des études concrètes sans quoi les efforts théoriques risquent d'en demeurer au stade de la schématisation abstraite, ou pire, de dénaturer le monde que l'on cherche à connaître. En clair, on ne peut appréhender correctement la réalité des coopératives qu'à travers des cas empiriquement construits. Le défi est de taille : il s'agit de saisir, par-delà l'épaisseur et la mouvance du temps, les principes de l'évolution des coopératives, c'est-à-dire de comprendre la dynamique de leur fonctionnement interne et d'élucider les fondements de leur organisation et de leur articulation à l'environnement. Cette avenue de recherche nous éloigne forcément de toute approche réductionniste qui situerait l'analyse dans un déterminisme ou une mécanique quelconque : les mentalités, les individus, les forces du marché, par exemple. Elle implique la prise en compte de l'ensemble des conditions économiques, sociales, politiques et culturelles qui rendent raison de la formation et des transformations des coopératives.

Le regain d'intérêt pour les études coopératives depuis le tournant des années 1980 se manifeste à travers un déploiement d'efforts qui relèvent de méthodologies et d'approches théoriques diverses, quand elles ne sont pas simplement divergentes ou contradictoires. D'un premier abord, cette nouvelle donne peut paraître stimulante dans la mise au point de bases conceptuelles pour l'analyse du Mouvement Desjardins et des coopératives en général. Il faudra toutefois que des discussions ouvertes et des débats francs

sur les grandes questions fondamentales soient menés, sans quoi des acquis importants de la recherche pourraient malheureusement se perdre dans les avenues, parfois nébuleuses, de la spécialisation à outrance.